

Registre de Commerce et des Sociétés

Numéro RCS : B103127

Référence de dépôt : L210164571

Déposé et enregistré le 29/07/2021

FAREVA

Etats financiers consolidés

(tous les montants sont exprimés en milliers d'euros)

Exercice clos le 31 décembre 2020



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
FAREVA

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Notre opinion

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée de FAREVA (la « Société ») et de ses filiales (le « Groupe ») au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Ce que nous avons audité

Les états financiers consolidés du Groupe comprennent :

- le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date ;
 - l'état du résultat global consolidé pour l'exercice clos à cette date ;
 - le bilan consolidé au 31 décembre 2020 ;
 - le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos à cette date ;
 - le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date ; et
 - les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.
-

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport de gestion consolidé mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport d'audit sur ces états financiers consolidés.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 23 juin 2021

Représentée par

Electronically signed by
Magalie Cormier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Magalie Cormier', is written over a horizontal line.

Magalie Cormier

Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
Chiffre d'affaires	4.1	1 724 531	1 826 964
Matières premières et consommables utilisés	4.3	(805 033)	(885 764)
Autres achats et services extérieurs	4.6	(283 180)	(313 865)
Charges de personnel	5.1	(475 785)	(486 701)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	6.3	(9 423)	(7 226)
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	6.4	(79 713)	(78 834)
Dotations et reprises de provisions	4.7	(14 373)	(3 985)
Impôts et taxes		(17 881)	(16 730)
Autres produits et charges courants	4.8	11 092	17 138
Résultat opérationnel courant		50 235	50 997
Quote-part du résultat net des entreprises associées	3.4	(43)	(43)
Autres produits et charges non courants	4.9	(5 790)	(14 975)
Résultat opérationnel		44 402	35 979
Coût de l'endettement financier net	8.3	(11 170)	(11 881)
Autres produits et charges financiers	8.3	(2 673)	(1 783)
Résultat avant impôts		30 559	22 315
Impôts sur le résultat	9.1	(13 941)	(20 395)
Résultat net		16 618	1 920
Dont :			
- Part attribuable aux actionnaires de la Société		12 509	(3 980)
- Intérêts non contrôlés		4 109	5 899
Résultat par action en euros			
Résultat de base par action en euros	10.2	11,5	(3,6)
Résultat dilué par action en euros	10.2	11,5	(3,6)

Indicateurs de performance

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
EBITDA *	156 950	144 083
<i>en pourcentage du chiffre d'affaires</i>	<i>9,10%</i>	<i>7,89%</i>
Dettes nettes	509 355	396 743

(*) L'EBITDA n'est pas une mesure de performance définie par les normes IFRS. L'EBITDA présenté ci-dessus correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, des dépréciations d'actifs, des variations de provisions et des engagements de retraite et assimilés comptabilisés en charges de personnel.

Etat du résultat global consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net	16 618	1 920
Eléments nets d'impôts qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Gains et (pertes) actuariels sur engagements de retraite et assimilés		
<i>Valeur brute</i>	(7 409)	(24 339)
<i>Effet impôt *</i>	6 104	3 673
<i>Valeur nette</i>	(1 305)	(20 666)
	(1 305)	(20 666)
Eléments nets d'impôts qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		
Ecart de conversion **	(59 506)	3 850
Juste valeur des instruments dérivés		
<i>Valeur brute</i>	7	(383)
<i>Effet impôt</i>	(2)	95
<i>Valeur nette</i>	5	(287)
	(59 500)	3 563
Autres éléments du résultat global après impôts	(60 805)	(17 104)
Résultat global total	(44 188)	(15 184)
Dont:		
- Part attribuable aux actionnaires de la Société	(45 591)	(19 842)
- Intérêts non contrôlés	1 403	4 658

(*) L'effet d'impôt sur les pertes actuarielles en Allemagne provient principalement d'un ajustement du taux d'impôt de 12,6 % en 2019 à 28,4 % en 2020, qui est le taux auquel les dépenses liées aux engagements de retraite seront déductibles fiscalement. Cet ajustement a conduit à la constatation d'impôts différés actifs complémentaires de 4,1 millions d'euros.

(**) Les variations des écarts de conversion proviennent essentiellement des filiales brésiliennes, turques et américaines au titre de l'exercice 2020. Elles provenaient essentiellement des filiales du Royaume Uni et des Etats Unis en 2019.

Bilan consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Ecarts d'acquisition	6.1	153 475	154 790
Immobilisations incorporelles	6.3	49 261	34 020
Immobilisations corporelles	6.4	744 625	701 502
Participations dans des entreprises associées	3.4	226	295
Actifs financiers non courants	8.1	3 492	2 448
Actifs d'impôts différés	9.2	63 905	59 723
Actifs non courants		1 014 984	952 778
Stocks et encours	4.3	362 487	358 700
Créances clients	4.2	197 090	186 851
Actifs d'impôt exigible		11 730	10 104
Autres actifs courants	4.4	83 235	90 192
Actifs financiers courants	8.1	1 573	1 790
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	117 600	188 603
Actifs courants		773 716	836 240
Total de l'actif		1 788 700	1 789 017
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital social	10.1	109 234	109 234
Primes d'émission		112 377	112 377
Autres réserves	10.1	(97 436)	(39 703)
Résultats non distribués		373 805	361 310
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		497 979	543 218
Intérêts non contrôlés		14 818	13 666
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		512 797	556 884
Engagements de retraite et assimilés	5.2	178 622	160 259
Provisions non courantes	7.1	1 438	1 508
Emprunts et dettes financières non courants	8.2	296 226	505 811
Instruments financiers dérivés	8.4	376	383
Passifs d'impôts différés	9.2	13 221	25 197
Autres passifs non courants	4.5	12 718	19 651
Passifs non courants		502 601	712 810
Provisions courantes	7.1	9 191	7 842
Emprunts et dettes financières courants	8.2	330 353	79 153
Dettes fournisseurs		236 851	255 020
Passifs d'impôt exigible		7 985	5 817
Autres passifs courants	4.5	188 922	171 492
Passifs courants		773 302	519 324
Total des capitaux propres et du passif		1 788 700	1 789 017

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Notes	Autres réserves					Résultats non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	Intérêts non contrôlés	Total	
		Capital	Primes d'émission	Gains et (pertes) actuariels	Ecart de conversion	Juste valeur des Instruments dérivés					Autres réserves
31 décembre 2018		98 938	14 648	(27 496)	(84 096)	-	156 344	365 304	523 642	46 131	569 773
Résultat net		-	-	-	-	-	(3 980)	(3 980)	5 899	1 919	
Gains et (pertes) actuariels		-	-	(20 164)	-	-	-	(20 164)	(502)	(20 666)	
Ecart de conversion		-	-	-	4 589	-	-	4 589	(739)	3 850	
Juste valeur des Instruments dérivés		-	-	-	-	(287)	-	(287)	-	(287)	
Résultat global total		-	-	(20 164)	4 589	(287)	-	(3 980)	(19 842)	4 658	(15 184)
Augmentation de capital		59	-	-	-	-	(59)	-	-	-	
Distribution de dividendes		-	-	-	-	-	(14)	(14)	(250)	(264)	
Attribution d'actions gratuites de la société mère	10.1	-	-	-	-	-	543	543	-	543	
Transactions avec des intérêts non contrôlés	3.3	10 237	97 729	-	-	-	(68 246)	-	39 720	(39 720)	
Autres transactions avec des Intérêts non contrôlés	15	-	-	-	-	-	(831)	-	(831)	831	
Acquisition d'IDM	3.3	-	-	-	-	-	-	-	-	2 016	
31 décembre 2019		109 234	112 377	(47 660)	(79 507)	(287)	87 751	361 310	543 218	13 666	556 884
Résultat net		-	-	-	-	-	12 509	12 509	4 109	16 618	
Gains et (pertes) actuariels		-	-	(1 305)	-	-	-	(1 305)	-	(1 305)	
Ecart de conversion		-	-	-	(56 799)	-	-	(56 799)	(2 706)	(59 506)	
Juste valeur des Instruments dérivés		-	-	-	-	5	-	5	-	5	
Résultat global total		-	-	(1 305)	(56 799)	5	-	12 509	(45 591)	1 403	(44 188)
Distribution de dividendes		-	-	-	-	-	(14)	(14)	(251)	(265)	
Attribution d'actions gratuites de la société mère	10.1	-	-	-	-	-	366	-	366	-	
31 décembre 2020		109 234	112 377	(48 965)	(136 306)	(282)	88 117	373 805	497 979	14 818	512 797

Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net		16 618	1 920
Ajustements pour tenir comptes des éléments sans impact sur la trésorerie			
- Engagements de retraites et assimilés		4 166	5 144
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6.3 et 6.4	89 130	98 698
- Variations de provisions pour risques et charges	7.1	263	(8 459)
- Reprise des écarts d'acquisition négatifs		(369)	(8 622)
- Plus et moins-values de cession d'immobilisations et de titres de participation		(287)	(7 890)
- Quote-part du résultat net des entreprises associées	3.4	43	43
- Coût de l'endettement financier	8.3	11 170	11 881
- Charge d'impôt sur le résultat	9.1	13 941	20 395
- Autres		47	2 097
		118 104	113 287
Variation du besoin en fonds de roulement	11.2	(22 657)	97 332
Impôts sur le résultat payé		(24 242)	(7 601)
Flux nets de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles		87 823	204 939
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(124 135)	(152 144)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		8 036	17 107
Acquisitions d'actifs financiers		-	-
Variation des prêts et avances consentis		(92)	(19)
Cessions d'actifs financiers		-	-
Acquisitions de filiales (net de la trésorerie acquise)	3.1 et 3.2	(59 054)	(7 981)
Flux nets de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(175 246)	(143 038)
Dividendes reçus des entreprises associées		-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la Société		(14)	(14)
Dividendes versés aux intérêts non contrôlés		(253)	(250)
Emissions d'emprunts	8.2	135 441	106 349
Remboursements d'emprunts	8.2	(99 933)	(41 271)
Intérêts nets payés		(10 795)	(10 015)
Flux nets de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		24 447	54 798
Incidence des variations de taux de change		(11 265)	1 341
Variation de trésorerie nette		(74 242)	118 040
Trésorerie nette au début d'exercice	11.1	169 769	51 731
Trésorerie nette en fin d'exercice	11.1	95 528	169 769

Notes aux états financiers consolidés

1	Présentation générale.....	17
2	Règles et méthodes	17
2.1	Principes généraux.....	17
2.2	Evolution du référentiel comptable	17
2.3	Utilisation d'estimations et hypothèses.....	18
2.4	Principes de préparation et de présentation des comptes.....	18
2.5	Impacts de la crise sanitaire Covid-19 et d'autres événements marquants de l'exercice	18
3	Périmètre de consolidation	20
3.1	Regroupements d'entreprises de l'exercice 2020.....	22
3.2	Regroupements d'entreprises de l'exercice 2019.....	25
3.3	Autres informations sur les évolutions de périmètre 2019	27
3.4	Participations dans des entreprises associées	29
4	Données opérationnelles	30
4.1	Chiffre d'affaires	30
4.2	Créances clients	32
4.3	Matières premières et consommables utilisés et stocks et en-cours.....	34
4.4	Autres actifs courants.....	35
4.5	Autres passifs courants et non courants	35
4.6	Autres achats et services extérieurs.....	36
4.7	Dotations et reprises de provisions incluses dans le résultat opérationnel courant.....	37
4.8	Autres produits et (charges) courants.....	37
4.9	Autres produits et (charges) non courants.....	38
5	Charges et avantages du personnel.....	38
5.1	Charges du personnel.....	38
5.2	Provisions pour retraites et engagements assimilés.....	39
5.3	Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants (parties liées).....	43
6	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	43
6.1	Écarts d'acquisition	43
6.2	Tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition.....	44
6.3	Immobilisations incorporelles.....	45
6.4	Immobilisations corporelles.....	47
7	Autres provisions et passifs éventuels.....	50
7.1	Autres provisions	50
7.2	Passifs éventuels.....	51
8	Financement et instruments financiers	51
8.1	Actifs financiers non courants et courants	51
8.2	Emprunts et dettes financières.....	52
8.3	Résultat financier	56
8.4	Actifs et passifs financiers.....	56
8.5	Instruments dérivés et comptabilité de couverture.....	59
8.6	Gestion du risque financier.....	61
9	Impôts sur les résultats.....	67
9.1	Impôts sur le résultat	67
9.2	Impôts différés.....	68
10	Capitaux propres et résultat par action	70
10.1	Capital et autres capitaux propres	70
10.2	Résultat par action	71
11	Détail des flux de trésorerie	72
11.1	Trésorerie, équivalents de trésorerie	72
11.2	Variation du besoin en fonds de roulement.....	73
11.3	Opérations sans incidence sur la trésorerie.....	73
12	Engagements hors bilan.....	73
13	Transactions avec les parties liées	73
14	Événements postérieurs à la clôture	73
15	Liste des sociétés consolidées	75

1 Présentation générale

Fareva SA (« la Société ») est une société de droit luxembourgeois domiciliée à Luxembourg.

Fareva SA et ses filiales (« le Groupe ») ont une activité de sous-traitance comprenant des opérations de formulation, de fabrication et de conditionnement de produits pour le compte de ses clients donneurs d'ordre, dans les segments d'activité suivants :

- Produits ménagers et industriels ;
- Cosmétique : produits de soin, de beauté et de maquillage ;
- Pharmacie : médicaments, principes actifs à usage pharmaceutique.

Ces activités de fabrication et de conditionnement sont réalisées sur des sites industriels détenus en propre en Europe, en Amérique du Sud et en Amérique du Nord. Les activités du Groupe comprennent des activités de « full service », intégrant l'intégralité du processus de création, de conception, d'enregistrement, d'achats de matières premières et articles de conditionnement, de fabrication et de livraison d'un produit fini et des activités de « prestations de services » comprenant habituellement les opérations de fabrication et de conditionnement de produits finis.

Ces états financiers ont été arrêtés le 26 mars 2021 par le Conseil d'administration de la Société. Conformément à la loi luxembourgeoise, les états financiers consolidés sont approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2 Règles et méthodes

2.1 *Principes généraux*

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne et applicable obligatoirement au 31 décembre 2020.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IFRS) et les interprétations du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (*International Financial Reporting Interpretations Committee* – IFRIC).

2.2 *Evolution du référentiel comptable*

L'application des amendements de normes suivants, obligatoires à compter du 1er janvier 2020, n'a pas eu d'effet sur les états financiers du Groupe :

- Amendement à IFRS 3 *Définition d'une activité* qui fournit une nouvelle démarche d'analyse pour déterminer si une acquisition doit être comptabilisée en tant que regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actif(s) isolé(s). Il clarifie que, pour être qualifié d'activité, un ensemble intégré d'opérations et d'actifs doit à minima inclure un input et un processus substantiel qui, ensemble, contribuent de manière significative à générer des outputs.
- Amendement à IFRS 16 *Allègements de loyers liés au Covid-19*, offrant aux preneurs une exemption pratique optionnelle pour comptabiliser les avantages obtenus des bailleurs dans le contexte de la crise Covid-19, tels que des réductions de loyers et franchises.
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 *Définition de la matérialité* qui améliorent la définition de la matérialité pour la préparation des états financiers. Ils précisent qu'une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, ou son inexactitude, influence les décisions prises par les utilisateurs des états financiers.
- Amendements des références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS, faisant suite à la publication par l'IASB de son nouveau Cadre conceptuel, qui introduit de nouveaux concepts et actualise la définition et les critères de reconnaissance des actifs et des passifs.
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêts de référence, modifient certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture.

Un certain nombre de nouvelles normes et amendements de normes entreront en vigueur de façon obligatoire pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2020.

- Amendement à IFRS 16 : Aménagements de loyers relatifs à la Covid-19
- Amendement à IAS 1 : Classement des passifs en tant que courants ou non courants
- Amendement à IAS 16 Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue
- Amendement à IFRS 3 : Références au cadre conceptuel

Bien que leur adoption anticipée soit permise, les nouvelles normes et les amendements de normes n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés et ne devraient pas avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.3 Utilisation d'estimations et hypothèses

Le Groupe procède régulièrement à des estimations et établit des hypothèses qui ont un impact sur la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, sur des éléments de produits et de charges ainsi que sur les informations données dans les notes en annexe.

Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont :

- les tests de dépréciation des actifs (notes 6.2, 6.3 et 6.4) ;
- l'évaluation des engagements de retraite (note 5.2) ;
- l'évaluation des actifs corporels et incorporels dans le cadre des regroupements d'entreprises (notes 3.1 et 3.2) ;
- les dépréciations de stocks (note 4.3) ;
- la reconnaissance des impôts différés actifs (note 9.2) ;
- la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles (note 6.3) et corporelles (note 6.4) ;
- l'évaluation des provisions (note 7.1).

Ces estimations et hypothèses font l'objet de révisions et d'analyses régulières qui intègrent les données historiques ainsi que les données prévisionnelles considérées comme les plus probables. Une évolution divergente des estimations et des hypothèses retenues pourrait avoir un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés.

2.4 Principes de préparation et de présentation des comptes

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des actifs et des passifs suivants qui, lorsqu'ils sont présents à la clôture, sont enregistrés à leur juste valeur ; les instruments dérivés, les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont la gestion et l'appréciation de la performance sont effectuées sur la base de la juste valeur, les instruments de dettes et de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 8.4).

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation.

2.5 Impacts de la crise sanitaire Covid-19 et d'autres événements marquants de l'exercice

La pandémie de COVID-19 a été confirmée par l'Organisation Mondiale de la Santé le 11 mars 2020. Elle a provoqué une crise sanitaire mondiale unique par son ampleur.

À partir du mois de mars 2020, le Groupe a dû adapter son organisation suite aux mesures prises par les gouvernements afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 (chômage partiel, travail à distance, limitation du nombre de personnes travaillant sur les sites, ...). Néanmoins, ces mesures n'affectent pas les états financiers de l'exercice.

Les impacts de l'épidémie sur l'activité de la société affectent l'ensemble des comptes et certains éléments ne peuvent être isolés des autres évolutions de la période. L'information donnée ci-après porte sur les seuls effets de l'événement jugés pertinents.

Malgré cette crise sans précédent, le Groupe a pris la décision de ne pas avoir recours aux PGE (prêts garantis par l'Etat français).

Impacts de la crise

L'impact de la crise sanitaire sur la performance de la Société se traduit principalement par :

- Une réduction nette du chiffre d'affaires ;
- Des coûts supplémentaires engagés pour assurer le maintien de la production, de la chaîne d'approvisionnement et de distribution ;
- La part des frais fixes (masse salariale, amortissement), alors que l'activité a été ralentie ; ces coûts liés à la sous-activité ont été exclus de la valorisation des stocks ;
- Une prime Covid allouée à une certaine catégorie de salariés.

Impacts des mesures de soutien dont le Groupe a bénéficié

Dans ce contexte inédit, le Groupe a mis en place des mesures d'adaptation afin d'ajuster ses coûts variables à la forte baisse d'activité et de préserver sa trésorerie, comprenant notamment le recours au chômage partiel uniquement lorsqu'aucune autre option n'était possible, la maîtrise des dépenses et des investissements récurrents. Le Groupe a bénéficié d'aides gouvernementales relatives aux mesures de chômage partiel et de maintien de l'emploi dans certains pays, présentées en déduction des charges de personnel dans le compte de résultat de la période, conformément à la norme IAS 20 *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*. Une extension du délai de paiement des charges sociales en France a également été obtenue.

Effet de la pandémie de COVID-19 sur la présentation du compte de résultat

Les effets de la pandémie de COVID-19 sont présentés au compte de résultat conformément à la nature des produits et charges correspondants.

Effet de la pandémie de COVID-19 sur la valorisation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le Groupe a réalisé des tests de dépréciation des écarts d'acquisition attachés à chacune de ses deux groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) au 31 décembre 2020.

Compte tenu du contexte de pandémie, le Groupe a procédé, dans le cadre de l'arrêté de ses comptes consolidés au 31 décembre 2020, à l'examen des indicateurs suivants sans identifier d'indice de perte de valeur de ces actifs lié à la pandémie de COVID-19 :

- Évolution des taux d'intérêts et primes de risque ;
- Évolution des ventes et des résultats de chacune des UGT au cours de l'exercice 2020 : le chiffre d'affaires du secteur Pharma et Négoce a ainsi augmenté alors que le chiffre d'affaires du secteur Cosmétique a diminué (note 4.1) ;
- Prévisions de ventes et de la rentabilité opérationnelle de chacune des UGT à moyen terme ;
- Niveau d'approvisionnement et d'activité des sites industriels ;
- Évolution des plans d'affaires à long terme.

L'examen de ces indicateurs a conduit la direction à formaliser un plan d'affaires pour les cinq prochaines années dans les tests de dépréciation des actifs non courants. Les tests réalisés n'ont pas mis en évidence la nécessité de constater une dépréciation pour l'exercice 2020 (note 6.2).

Enfin, la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient (note 6.3).

Effet de la pandémie de COVID-19 sur les créances clients

Au 31 décembre 2020, le Groupe a analysé les indicateurs de perte de valeur des créances clients, tels que notamment la répartition des créances brutes en fonction de leur ancienneté et le montant des créances

douteuses (note 4.2). Le Groupe n'a pas identifié d'éléments pouvant justifier d'une augmentation significative du risque de crédit attendu, en particulier sur ses principaux clients « corporate » (note 8.6).

Effet de la pandémie de COVID-19 sur la reconnaissance des impôts différés actifs

Le Groupe a évalué le caractère recouvrable de ses impôts différés actifs à la lumière de la situation actuelle, sur la base de projections à 5 ans des résultats fiscaux attendus, établies en cohérence avec les hypothèses opérationnelles retenues dans le plan d'affaires du Groupe.

Effet de la pandémie de COVID-19 sur les autres jugements et estimations

Le Groupe a évalué l'impact des incertitudes créées par la pandémie de COVID-19. Au 31 décembre 2020, ces incertitudes n'ont pas conduit à remettre en cause de manière sensible les autres estimations et jugements utilisés par le Groupe (note 2.3).

Continuité d'exploitation et situation de trésorerie

Respect des ratios : ratio de levier

L'acquisition des deux sites de Pierre Fabre intervenue le 1^{er} décembre 2020 était de nature à générer un non-respect du ratio de levier (qui aurait porté ce dernier au-delà du seuil maximum de 3) du fait du nouvel endettement de 75 millions d'euros souscrit en partie pour financer ces deux acquisitions (note 3.1). En décembre 2020, des waivers ont été obtenus de la part de tous les prêteurs au titre des Financements 2014, Financements 2018 et Financements 2019 de manière à porter le ratio de levier à 3.75. Par ailleurs, l'échéance due le 20 décembre 2020 pour un montant de 21.5 millions d'euros au titre de syndication bancaire de 2018 a été reportée pour être étalée sur la durée restante des crédits.

Capacité de refinancement

Le Groupe dispose d'une structure financière solide avec une position nette de trésorerie et équivalents de trésorerie de 117.6 millions d'euros 31 décembre 2020. Le Groupe dispose également de lignes de crédit bancaires non tirées pour un montant de 155.9 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe est en cours de négociation pour le refinancement de ses lignes arrivant à échéance en décembre 2021 (voir Note 8.2). Compte tenu du fait que les prêteurs ont accepté des waivers sur le ratio de levier et compte tenu des discussions en cours avec plusieurs banques et investisseurs significatifs prêts à refinancer le Groupe (avec notamment des ratios plus larges et des maturités plus longues), il est hautement probable que les passifs financiers courants au 31 décembre 2020 soient refinancés à brève échéance.

En conséquence, à la date d'arrêté des comptes, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes qui remettent en cause la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

3 Périimètre de consolidation

Principes comptables

Périimètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et les états financiers des entités qu'elle contrôle et ses filiales. Le Groupe considère qu'il détient un contrôle exclusif sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsque (i) il détient le pouvoir sur cette entité, (ii) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison des liens avec cette entité, et (iii) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient de l'entité.

La Société doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Précisément, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat

global à compter de la date où la Société acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Tous les actifs et les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie intragroupe qui ont trait à des transactions entre entités du Groupe doivent être éliminés complètement lors de la consolidation.

Regroupement d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition décrite ci-dessous.

Coût d'acquisition

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur des actifs transférés et des passifs contractés par le Groupe à l'égard des détenteurs antérieurs ainsi que des instruments de capitaux propres émis par le Groupe à la date de l'acquisition.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle ils sont encourus.

Les compléments de prix sont comptabilisés, dès la date d'acquisition, quelle que soit leur probabilité de paiement, sur la base de leur juste valeur, en dette ou en capitaux propres ; les ajustements ultérieurs devront être comptabilisés en résultat si la comptabilisation initiale était en dette.

Actifs identifiables acquis et passifs repris

Lors de leur entrée dans le Groupe, les actifs et les passifs susceptibles d'être évalués séparément sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à l'exception des actifs destinés à la revente qui sont évalués à leur juste valeur nette du montant des coûts de cession.

La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif que constituent les carnets de commande, les contrats clients et les relations clients est déterminée par référence aux méthodes multicritères généralement admises en la matière (évaluation sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés liés à la marge commerciale).

Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente tout excédent de la somme de la contrepartie transférée et de la valeur des « Intérêts non contrôlés » sur la juste valeur des actifs identifiables et passifs repris. Acquisition par acquisition, le Groupe choisit d'évaluer les « Intérêts non contrôlés » à la date d'acquisition :

- soit à hauteur de leur quote-part dans la juste valeur de l'actif net acquis de la filiale (l'écart d'acquisition est dit « partiel ») ;
- soit à hauteur de leur juste valeur (l'écart d'acquisition est dit « complet »).

Si la différence est positive, elle est enregistrée sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » pour les sociétés consolidées par intégration globale et dans le poste « Participations dans des entreprises associées » pour les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Si la différence est négative, l'écart d'acquisition est enregistré immédiatement en résultat au titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses ou pour couvrir des pertes ou coûts futurs qui seront supportés par l'entreprise acquise mais qui ne répondent pas à la définition d'un passif à la date d'acquisition.

Si de nouvelles informations conduisent, dans un délai de douze mois qui suit la date d'acquisition, à une nouvelle appréciation des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris lors de leur entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont modifiées en contrepartie de l'écart d'acquisition.

Lorsque l'acquisition d'une société s'effectue par étapes, le Groupe réévalue la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition. L'éventuel profit ou perte est comptabilisé en résultat.

Engagement de rachat des intérêts non contrôlés

Lorsque le Groupe a consenti à des actionnaires de ses filiales consolidées des options d'achat sur leurs participations, il comptabilise ces engagements en dettes financières pour leur valeur actualisée du montant du rachat avec pour contrepartie les « Intérêts non contrôlés » et, pour le solde, les « autres réserves ».

Principes de conversion

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie de présentation du Groupe. Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont exprimés dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (la « monnaie fonctionnelle »).

Conversion des transactions en monnaies étrangères

Dans le cadre de la préparation des états financiers de chaque entité du Groupe, les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont comptabilisées en appliquant le cours du change en vigueur à la date de transaction. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date.

Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant les cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change relatifs aux emprunts et dettes financières sont présentés dans le compte de résultat dans les « autres produits et charges financiers ». Tous les autres écarts de change sont présentés dans le compte de résultat dans les « autres produits et charges ».

Les écarts de change sur les éléments monétaires qui constituent une créance à recevoir ou une dette payable à un établissement à l'étranger, dont le règlement n'est ni planifié ni probable et qui constituent une part de l'investissement net dans cet établissement à l'étranger sont comptabilisés initialement dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres au résultat net lors du remboursement des éléments monétaires.

Conversion des états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro

Le résultat et la situation financière des activités étrangères (dont aucune n'a la monnaie d'une économie hyper inflationniste) ayant une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- Les actifs et passifs de chaque bilan sont convertis aux cours de change à la date de clôture ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat et état du résultat global sont convertis aux cours moyens de la période (ou aux cours de change en vigueur à la date des opérations si ces cours moyens ne peuvent pas produire une approximation suffisante) ; et
- Les écarts de change en résultant sont inscrits dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la consolidation, les écarts de change sur les investissements nets dans des activités étrangères, ainsi que sur les emprunts ou autres instruments financiers désignés comme couvertures de ces investissements, sont constatés dans les autres éléments du résultat global. Lorsqu'une activité étrangère est cédée ou que les emprunts faisant partie de l'investissement net sont remboursés, les écarts de change associés sont rapportés en résultat dans les profits ou les pertes sur la cession.

L'écart d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'activités étrangères sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

3.1 Regroupements d'entreprises de l'exercice 2020

Filiales acquises avec prise de contrôle

Acquisition de Fareva Pau et GTP Biologics

Le 1^{er} décembre 2020, le Groupe a acquis deux sites de production du groupe Pierre Fabre : Fareva Pau et GTP Biologics. L'activité de Fareva Pau comprend la production, le conditionnement et la vente sous forme injectable

de formules médicamenteuses oncologiques entre autres. L'activité de GTP Biologics comprend le développement et la fabrication de produits biotechnologiques et anticorps monoclonaux.

Entrées/(sorties) nettes de trésorerie liées à l'acquisition des filiales

<i>En milliers d'euros</i>	Fareva Pau	GTP Biologics	Total
Contrepartie réglée en trésorerie	(62 400)	-	(62 400)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, nets des découverts bancaires acquis	4 029	5	4 034
Total	(58 371)	5	(58 366)

Le prix d'acquisition mentionné ci-dessus ne prévoit pas d'ajustement éventuel du prix basé sur des performances futures.

Ajustements de juste valeur

Les valeurs attribuées aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ont été déterminées de façon provisoire, en fonction des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes. Ces valeurs sont provisoires au 31 décembre 2020 et notamment la valeur retenue pour les ensembles immobiliers (terrain et bâtiment) de chacun des deux sites. La valeur retenue correspond pour l'instant à la valeur nette comptable dans les comptes de l'ancien actionnaire.

Les principaux ajustements entre la juste valeur de l'actif net acquis et la valeur nette comptable consolidée du Groupe sont les suivants :

Fareva Pau

- L'annulation d'un fonds commercial pour un montant de 10 880 milliers d'euros ;
- La valorisation du portefeuille de clients existants dont la juste valeur est estimée à 6 960 milliers d'euros. La juste valeur a été déterminée sur la base de la méthode dite de « l'excess profit » en utilisant un plan à 5 ans et un taux d'actualisation de 10%. Sur la base d'un taux d'attrition moyen constaté sur les 3 dernières années, la durée de la relation commerciale est estimée à 14 ans ;
- La constatation d'impôts différés passifs nets d'un montant total de 88 milliers d'euros.

GTP Biologics

- La constatation d'impôts différés actifs nets d'un montant total de 364 milliers d'euros.

Détermination de l'écart d'acquisition

La juste valeur des actifs identifiables et passifs repris, convertis au cours du jour de l'acquisition, et l'écart d'acquisition s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Fareva Pau	GTP Biologics	Total
Total coût d'acquisition	62 400	-	62 400
Immobilisations incorporelles	6 966	-	6 966
Immobilisations corporelles	55 855	3 216	59 071
Immobilisations financières	10	-	10
Actifs d'impôt différé	-	364	364
Actifs non courants	62 831	3 580	66 411
Stocks et encours	9 359	-	9 359
Créances clients	2 255	23	2 278
Autres actifs courants	251	27	278
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 029	5	4 034
Actifs courants	15 894	55	15 949
Actifs identifiables acquis	78 725	3 635	82 360
Engagements de retraite et assimilés	5 864	1 093	6 957
Provisions non courantes	1 019	409	1 428
Passifs d'impôts différés	88	-	88
Passifs non courants	6 971	1 502	8 473
Dettes fournisseurs	3 190	1 372	4 562
Autres passifs courants	10 867	392	11 259
Passifs courants	14 057	1 764	15 821
Passifs repris	21 028	3 266	24 294
Total des actifs nets	57 697	369	58 066
Ecart d'acquisition	4 703	(369)	4 334

Les autres passifs courants de Fareva Pau correspondent à des dettes sociales et des revenus différés.

Un écart d'acquisition positif provisoire de 4 703 milliers d'euros a été calculé et comptabilisé au bilan pour Fareva Pau ; un écart d'acquisition négatif provisoire de 369 milliers d'euros a été calculé et comptabilisé immédiatement en résultat net pour GTP Biologics.

Incidence des acquisitions sur les résultats du Groupe

La contribution des acquisitions sur les résultats du Groupe en 2020 s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Fareva Pau	GTP Biologics	Total
Chiffre d'affaires	1 580	1 088	2 668
Résultat opérationnel	(2 249)	446	(1 803)
Ecart d'acquisition négatif	-	369	369
Résultat net	(1 687)	682	(1 005)

3.2 Regroupements d'entreprises de l'exercice 2019

Filiales acquises avec prise de contrôle

Acquisition de Fareva Villa Rica

Le 1^{er} mai 2019, le Groupe a acquis un site de production du groupe Sanofi, situé en Colombie. Concomitamment à cette acquisition, le Groupe a signé un contrat pluriannuel de sous-traitance avec le vendeur. Ce site est spécialisé dans la fabrication de produits pharmaceutiques.

Entrées/(sorties) nettes de trésorerie liées à l'acquisition des filiales

<i>En milliers d'euros</i>	Fareva Villa Rica
Contrepartie réglée en trésorerie	8 006
Trésorerie et équivalents de trésorerie, nets des découverts bancaires acquis	(94)
Total	7 912

Le prix d'acquisition mentionné ci-dessus ne prévoit pas d'ajustement éventuel du prix basé sur des performances futures.

Ajustements de juste valeur

Les valeurs attribuées aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables avaient été déterminées de façon provisoire, en fonction des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes. Ces valeurs, qui étaient provisoires au 31 décembre 2019, sont définitives au 31 décembre 2020.

Les principaux ajustements entre la juste valeur de l'actif net acquis et la valeur nette comptable consolidée du Groupe étaient les suivants :

- La valorisation des ensembles immobiliers à la juste valeur estimée par un expert indépendant pour un montant total de 9 198 milliers d'euros ;
- La valorisation des équipements industriels à la juste valeur pour un montant total de 3 145 milliers d'euros ;
- La constatation d'impôts différés passifs nets d'un montant total de 3 703 milliers d'euros.

Détermination de l'écart d'acquisition

La juste valeur des actifs identifiables et passifs repris, convertis au cours du jour de l'acquisition, et l'écart d'acquisition s'analysait comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Fareva Villa Rica
Total coût d'acquisition	8 006
Immobilisations corporelles	15 446
Actifs non courants	15 446
Stocks et encours	5 578
Autres actifs courants	108
Trésorerie et équivalents de trésorerie	94
Actifs courants	5 780
Actifs identifiables acquis	21 226
Passifs d'impôts différés	3 703
Passifs non courants	3 703
Dettes fournisseurs	776
Autres passifs courants	119
Passifs courants	895
Passifs repris	4 598
Total des actifs nets	16 628
Ecart d'acquisition	(8 622)

Un écart d'acquisition négatif provisoire de 8 622 milliers d'euros a été calculé et comptabilisé immédiatement en résultat net en 2019. Au cours de l'exercice 2020, la valeur des actifs acquis et des passifs assumés n'a pas changé.

Incidence des acquisitions sur les résultats du Groupe

La contribution des acquisitions sur les résultats du Groupe en 2019 s'analysait comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Fareva Villa Rica
Chiffre d'affaires	19 363
Résultat opérationnel	(493)
Ecart d'acquisition négatif	8 622
Résultat net	8 428

3.3 Autres informations sur les évolutions de périmètre 2019

Acquisition d'Innovation et Distribution de Marques (IDM)

Innovation et Distribution de Marques (changement du contrôle)

Le 1^{er} janvier 2019, le pacte d'actionnaires a été renégocié entre le Groupe et l'entité associée. Le Groupe a acquis le contrôle exclusif d'IDM sans verser de contrepartie. IDM est désormais consolidé par intégration globale.

La participation précédemment détenue, qui s'élevait à 1 560 milliers d'euros, avait été réévaluée à la juste valeur pour un montant de 1 906 milliers d'euros. L'impact de cet ajustement de juste valeur, d'un montant de 346 milliers d'euros, a été comptabilisé au compte de résultat dans les « autres produits et charges financiers ». Aucun élément n'avait été reclassé depuis les autres éléments du résultat global. La juste valeur de la participation précédemment détenue (1 906 milliers d'euros) constituait le coût servant au calcul de l'écart d'acquisition (voir la détermination de l'écart d'acquisition ci-après).

Ajustements de juste valeur

Les valeurs attribuées aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables avaient été déterminées sur la base du bilan au 31 décembre 2018.

Les principaux ajustements entre la juste valeur de l'actif net acquis et la valeur nette comptable consolidée du Groupe étaient les suivants :

- Valorisation de relation client préexistante à l'acquisition par le groupe estimée sur la base de la méthode dite de « l'excess profit » pour un montant de 1 787 milliers d'euros ;
- La constatation d'impôts différés passifs nets d'un montant total de 447 milliers d'euros.

Détermination de l'écart d'acquisition

La juste valeur des actifs identifiables et passifs repris et l'écart d'acquisition s'analysait comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	IDM
Total coût d'acquisition	1 906
Immobilisations incorporelles	1 877
Immobilisations corporelles	38
Immobilisations financières	539
Actifs non courants	2 454
Stocks et encours	3 396
Créances clients	2 650
Autres actifs courants	505
Trésorerie et équivalents de trésorerie	384
Actifs courants	6 935
Actifs identifiables acquis	9 389
Passifs d'impôts différés	447
Emprunts et dettes financières non courants	325
Passifs non courants	772
Emprunts et dettes financières courants	408
Dettes fournisseurs	4 056
Autres passifs courants	124
Passifs courants	4 588
Passifs repris	5 360
Total des actifs nets	4 029
Quote-part des intérêts non contrôlés dans l'actif net réévalué	2 186
Ecart d'acquisition	63

Un écart d'acquisition positif provisoire de 63 milliers d'euros a été calculé et comptabilisé au bilan en 2019. Au cours de l'exercice 2020, la valeur des actifs acquis et des passifs assumés n'a pas changé.

Incidence des acquisitions sur les résultats du Groupe

La contribution d'IDM sur les résultats du Groupe en 2019 s'analysait comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	IDM
Chiffre d'affaires	18 696
Résultat opérationnel	537
Ecart d'acquisition négatif	-
Résultat net	362

Fareva Amboise et Fareva La Vallée

Le 20 décembre 2019, le Groupe a acquis le reliquat de 49 % des participations résiduelles ne donnant pas le contrôle dans Fareva Amboise et Fareva La Vallée, par le biais d'une augmentation de capital de Fareva SA, pour une juste valeur de 107 965 milliers d'euros. Aucune contrepartie n'a été versée en numéraire.

À l'issue de cette transaction, les sociétés Fareva Amboise et Fareva La Vallée sont entièrement détenues par le Groupe.

Le 20 décembre 2019, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle dans Fareva Amboise et Fareva La Vallée s'élevait à 24 770 milliers d'euros et 14 949 milliers d'euros, respectivement. Le Groupe a comptabilisé une baisse des participations ne donnant pas le contrôle de 39 719 milliers d'euros, une augmentation de capital de 10 237 milliers d'euros, et une augmentation des primes d'émission de 97 729 milliers d'euros. L'impact sur les capitaux propres part du Groupe découlant du changement dans la participation dans Fareva Amboise et Fareva La Vallée durant l'exercice est présenté ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	Total
Valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle acquises	39 719
Juste valeur des actions émises	107 965
Excédent de la juste valeur des actions émises au titre de la transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle comptabilisé dans les "autres réserves" des capitaux propres	68 246

3.4 Participations dans des entreprises associées

Principes comptables

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe a une influence notable. Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente; dans ce cas, celle-ci est comptabilisée selon IFRS 5.

Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état consolidé de la situation financière, puis est ajustée par la suite pour comptabiliser la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les dividendes reçus ou à recevoir des sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en diminution de la valeur nette des participations mises en équivalence.

Lors de l'acquisition de la participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, tout excédent du coût de la participation sur la quote-part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables de l'entité émettrice est comptabilisé à titre de l'écart d'acquisition, qui est inclus dans la valeur comptable de la participation. La valeur comptable des participations mises en équivalence est soumise à un test de dépréciation.

La quote-part du résultat net dans les entreprises associées est enregistrée en résultat opérationnel lorsque l'activité de ces sociétés s'inscrit dans le prolongement de l'activité du Groupe.

Le Groupe traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sans perte de contrôle comme des transactions entre actionnaires du Groupe. Une modification de participation donne lieu à un ajustement entre la valeur comptable des participations et des participations ne donnant pas le contrôle afin de refléter les intérêts relatifs dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant

pas le contrôle et la contrepartie payée ou reçue est comptabilisée dans une réserve distincte des capitaux propres part du Groupe.

Les participations dans les entreprises associées s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Au 1er janvier	295	1 866
Quote-part du résultat net	(43)	(43)
Changement de méthode de consolidation	-	(1 560)
Ecart de conversion	(25)	32
Au 31 décembre	226	295

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'information financière à l'égard de chacune des entreprises associées du Groupe (données financières pour 100 %) :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	DurlinAsia	DurlinAsia
Actifs non courants	18	19
Actifs courants	498	626
Passifs non courants	-	-
Passifs courants	54	44
Situation nette	462	601
Chiffre d'affaires	222	247
Résultat de l'exercice	(87)	(88)
Pourcentage d'intérêt	49,00%	49,00%

4 Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires est évalué à partir de la contrepartie spécifiée dans un contrat signé avec le client ou un bon de commande émis par le client. Le Groupe comptabilise les produits correspondants lors du transfert de contrôle d'un bien ou d'un service à son client. Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Pour la vente de produits, les clients obtiennent le contrôle des produits au moment où ceux-ci leur sont livrés et où ils les ont acceptés. Les factures sont émises et le chiffre d'affaires des ventes de produits est comptabilisé à ce moment.

Pour la vente de services, la comptabilisation du chiffre d'affaires lié aux prestations de services et de développement est établie au moment de la transmission des rapports et études au client.

Les méthodes comptables relatives aux différents biens et services proposés par le Groupe sont détaillées ci-après.

Type de produit/service	Nature, moment de la réalisation de l'obligation de prestations, principales conditions de paiement	Méthodes comptables
Produits fabriqués	Concernant les produits fabriqués sur commande, le Groupe a déterminé que le client n'avait pas le contrôle des encours de production. En effet, ces produits sont fabriqués sur commande en vertu d'un contrat spécifique et, en cas d'une éventuelle rupture du contrat par le client, le Groupe peut prétendre au remboursement des frais engagés à date.	Selon la norme IFRS 15, le chiffre d'affaires des produits fabriqués est comptabilisé au moment de la livraison ou la mise à disposition du bien, c'est-à-dire au moment où le client accepte les biens, ainsi que les risques et avantages inhérents à la propriété ainsi transférée.
Prestations de développement	Concernant les prestations de développement, le Groupe a déterminé que le client n'avait pas le contrôle de tous les encours de production de services. En effet, ces services sont rendus sur commande en vertu d'un contrat spécifique et, en cas d'une éventuelle rupture du contrat par le client, le Groupe peut prétendre au remboursement des frais engagés à date.	Le chiffre d'affaires tiré de ces services est comptabilisé au moment de la transmission des rapports et études.
Paiements d'avance	Dans certains cas, le Groupe reçoit des paiements qui rémunèrent de manière anticipée des services à rendre par le Groupe sur les prochains exercices (exemple : réserve de capacité de production ou livraison de produits à un prix remisé).	Le chiffre d'affaire est reconnu au moment où le Groupe transfère le contrôle des produits concernés ou rend les services.

Ventilation par activité

Le chiffre d'affaires du Groupe provient de la vente de biens et de services progressivement et à un moment précis, dans les domaines suivants :

En milliers d'euros	Exercice 2020	Exercice 2019
Cosmétique, ménager et industriel	1 008 960	1 156 332
Pharmacie, chimie fine	643 297	627 864
Négoce	72 274	42 767
Total	1 724 531	1 826 964

Le chiffre d'affaires comptabilisé progressivement se rapporte exclusivement à des avances reçues. La part des avances reçues non encore reconnues en chiffre d'affaires est constatée en produits constatés d'avance au sein des autres passifs courants et non courants.

Ventilation par zone géographique

Le chiffre d'affaires ventilé par zone géographique se présente comme suit :

En milliers d'euros	Exercice 2020	Exercice 2019
Europe	1 270 952	1 334 534
Amérique du Nord	252 877	317 907
Amérique du Sud	115 826	98 379
Afrique, Asie et Océanie	84 876	76 143
Total	1 724 531	1 826 964

La ventilation par zone géographique est basée sur le pays du client facturé.

4.2 Créances clients

Principes comptables

Comptabilisation initiale

Les créances clients et les autres actifs courants sont enregistrés initialement à leur juste valeur qui correspond le plus souvent à leur valeur nominale. Cette juste valeur peut prendre en compte un effet d'actualisation lorsque l'ancienneté des créances est supérieure à un an. Elles sont évaluées ultérieurement au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une provision pour dépréciation.

Dépréciation

Évaluation des pertes de crédit attendues pour les clients « entreprises »

Le Groupe attribue à chacune de ses expositions une note de risque de crédit en fonction de données déterminées comme ayant une valeur prédictive du risque de perte (y compris, mais sans s'y limiter, les notations externes, les états financiers audités, les comptes de gestion et les projections de flux de trésorerie, ainsi que les informations disponibles dans la presse concernant les clients) et de son jugement, basé sur l'expérience, en matière de crédit. Les notes de risque de crédit sont définies selon des facteurs qualitatifs et quantitatifs indicatifs du risque de défaillance et cohérents avec les définitions des notations de crédit externes des agences.

L'exposition au sein de chaque note de risque de crédit est segmentée par zone géographique et par secteur. Un taux de pertes de crédit attendues est calculé pour chaque segment en fonction des éventuels défauts de paiement et de l'historique de pertes de crédit sur les six dernières années. Ces taux sont ajustés selon des facteurs d'échelle afin de refléter les différences entre les conditions économiques au cours de la période sur laquelle les données ont été collectées, les conditions actuelles et la perception du Groupe du contexte économique au cours de la durée de vie attendue des créances.

Évaluation des pertes de crédit attendues pour les clients « particuliers »

Le Groupe utilise une matrice de calcul de dépréciation pour évaluer les pertes de crédit attendues sur les créances des clients individuels, qui comprennent de très nombreux soldes d'un faible montant.

Les taux de perte sont calculés selon la méthode du taux de roulement (« roll rate ») basée sur la probabilité qu'une créance propose dans les différentes étapes de défaillance jusqu'à devenir irrécouvrable. Les taux de roulement sont calculés séparément pour les expositions des différents segments, en fonction des caractéristiques communes de risque de crédit suivantes : zone géographique, durée de la relation client et type de produit acquis.

Les taux de pertes s'appuient sur l'historique des pertes de crédit réalisées au cours des six derniers exercices. Ils sont multipliés selon des facteurs d'échelle afin de refléter les différences entre les conditions économiques au cours de la période sur laquelle les données historiques ont été collectées, les conditions actuelles et la perception du Groupe du contexte économique au cours de la durée de vie attendue des créances.

Les pertes de valeur associées à des créances clients et autres débiteurs, y compris des actifs sur contrats, sont présentées séparément dans le compte de résultat dans la ligne « dotations et reprises de provisions »

Affacturage

Certaines sociétés du Groupe utilisent l'affacturage sans recours et déconsolidant pour transférer certaines créances auprès d'un établissement bancaire. Lorsque les risques et les avantages sont cédés au factor, et notamment les risques de liquidité et les risques de crédit, les créances correspondantes sont décomptabilisées.

Les créances clients s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Valeur brute	203 453	190 916
Dépréciations	(6 363)	(4 065)
Valeur nette	197 090	186 851

Les dépréciations des créances s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Au 1er janvier	(4 065)	(3 709)
Dotations	(3 394)	(900)
Reprises	970	589
Changement de méthode de consolidation	-	(49)
Écarts de conversion	126	5
Au 31 décembre	(6 363)	(4 065)

Antériorité des créances

L'antériorité des créances s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances non échues	154 077	143 944
Créances échues de moins de 30 jours	26 798	24 583
Créances échues entre 30 jours et 60 jours	4 788	6 830
Créances échues entre 60 jours et 90 jours	2 061	4 407
Créances échues depuis plus de 90 jours	9 366	7 086
Total	197 090	186 851

Le Groupe considère que le montant des créances échues non dépréciées ne présente pas de risque avéré de non recouvrement.

Créances décomptabilisées

Le montant des créances cédées et décomptabilisées du poste « créances clients » dans le cadre des contrats d'affacturage est de 103 334 milliers d'euros au 31 décembre 2020 (128 769 milliers d'euros au 31 décembre

2019). Ces créances n'étaient préalablement pas assurées. Le montant maximum possible des cessions de créances prévu par les contrats d'affacturage est de 8 % du chiffre d'affaires consolidé. Le Groupe conserve une implication au titre de ces créances cédées du fait de l'exposition aux risques commerciaux attachés à ces créances (risque de dilution).

4.3 Stocks de matières premières, produits en cours, produits finis et marchandises

Principes comptables

Matières premières et marchandises

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués sur la base du prix moyen pondéré. La valeur brute des matières premières, des approvisionnements et des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

En-cours et produits finis

Les produits finis et en-cours sont évalués au coût de revient de fabrication, qui comprend le coût des matières premières, le coût d'amortissement des machines, le coût de la main d'œuvre, ainsi qu'une quote-part de frais généraux liés à la production. Le coût de revient n'intègre pas les éventuels effets de la sous activité.

Dépréciation

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Des dépréciations sont éventuellement comptabilisées pour ramener le coût d'acquisition ou le coût de fabrication à la valeur nette de réalisation. Ces dépréciations sont constituées en fonction d'une analyse régulière par le Groupe pour tenir compte de l'obsolescence, des mises au rebut (notamment pour les fins de gamme), de la rotation lente et des problèmes de qualité. Les dépréciations sont comptabilisées sur la ligne « dotations et reprises de provisions » du compte de résultat.

Les stocks s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Matières premières	207 003	(17 201)	189 803	206 174	(14 150)	192 024
Produits en cours de fabrication	89 441	(14 295)	75 145	84 905	(9 660)	75 245
Produits finis et marchandises	108 103	(10 564)	97 539	99 611	(8 180)	91 431
Total	404 547	(42 060)	362 487	390 690	(31 990)	358 700

4.4 Autres actifs courants

Les autres actifs courants se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances fiscales	56 618	56 848
Créances sociales	1 390	300
Fournisseurs : a comptes et avoirs	2 557	3 764
Charges constatées d'avance	6 847	8 836
Créances sur cessions d'immobilisations	4 800	4 800
Autres créances	11 024	15 643
Total	83 235	90 192

Les créances fiscales comprennent des crédits d'impôts de 12 891 milliers d'euros au 31 décembre 2020 (15 998 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les services facturés au Groupe alors qu'ils n'ont pas été rendus par le fournisseur à la date de clôture.

Créances fiscales décomptabilisées

Le montant des créances fiscales cédées et décomptabilisées du poste « autres actifs courants » dans le cadre des contrats d'affacturage s'élevait à 31 549 milliers d'euros au 31 décembre 2020 (28 357 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

4.5 Autres passifs courants et non courants

Principes comptables

Les dettes fournisseurs ayant une échéance inférieure à 12 mois, l'effet de la comptabilisation au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif n'a pas d'effet.

Les autres passifs sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres passifs comprennent notamment les crédits vendeurs liés à des regroupements d'entreprises.

Les autres passifs non courants comprennent la fraction à plus d'un an des autres passifs. Les autres passifs courants comprennent la fraction à moins d'un an des autres passifs.

Les produits constatés d'avance comprennent principalement les éléments suivants :

- Les produits finis et services facturés dont le contrôle n'a pas été formellement transféré au client à la date de clôture. L'obtention du contrôle est effectuée au moment où les produits sont livrés et où ils ont été acceptés;
- Certains paiements reçus des clients qui rémunèrent de manière anticipée des services garantis par le Groupe à rendre sur les prochains exercices (exemple : réserve de capacité de production);
- Les subventions d'investissement acquises mais non encore constatées au compte de résultat. Lorsque l'ensemble des conditions sont remplies, les subventions d'investissement sont réputées être acquises par le Groupe. Les subventions d'investissement acquises sont inscrites sur la ligne « subventions d'investissement » dans les « autres passifs non courants ». Ces subventions sont reprises sur la ligne « autres produits et charges » au compte de résultat, au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

Les autres passifs courants et non courants s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits constatés d'avance	10 685	18 322
Subventions d'investissements	2 033	1 329
Part non courante	12 718	19 651
Personnel et organismes sociaux	97 295	81 045
Dettes fiscales, hors impôts sur le résultat	18 908	15 192
Fournisseurs d'immobilisations	19 585	31 571
Avances et acomptes reçus	16 117	16 689
Crédits vendeurs liés à des acquisitions	-	3 589
Produits constatés d'avance	25 774	12 967
Autres passifs courants	11 243	10 439
Part courante	188 922	171 492
Total	201 640	191 143

Le Groupe peut recevoir des versements d'avance sur des livraisons ou des prestations à réaliser. Lorsque les conditions de reconnaissance du revenu décrites ci-avant ne sont pas remplies, soit que les risques et avantages n'ont pas été transférés à l'acheteur, soit que des prestations restent à effectuer, le revenu correspondant est différé dans la rubrique « produits constatés d'avance ».

La hausse des produits constatés d'avance est principalement liée à l'acquisition de Fareva Pau (8 millions d'euros).

4.6 *Autres achats et services extérieurs*

Les autres achats et services extérieurs se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Energie	31 863	34 922
Frais d'entretien et de maintenance	50 026	49 763
Fournitures et achats	52 487	61 516
Personnel intérimaire	53 662	65 791
Honoraires et prestations de services	35 144	35 435
Frais de transport	16 018	19 828
Retraitement des déchets	11 056	10 914
Locations	6 167	4 083
Autres	26 757	31 614
Total	283 180	313 865

Le poste « autres » comprend notamment les frais de laboratoires et les frais de déplacement.

Le montant des honoraires relatifs au contrôle légal des comptes annuels pour l'ensemble du groupe se répartit de la manière suivante pour le réseau PwC :

- Honoraires d'audit : le montant des honoraires est de 939 milliers d'euros pour l'exercice 2020 (1 011 milliers d'euros pour l'exercice 2019).

- Honoraires liés aux autres services d'assurance, honoraires fiscaux et autres honoraires : aucun honoraire pour les exercices 2020 et 2019.

4.7 Dotations et reprises de provisions incluses dans le résultat opérationnel courant

Les dépréciations et provisions se présentent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Dépréciations des stocks	(13 732)	(6 214)
Dépréciations des créances clients	(2 344)	(351)
Dépréciations des autres actifs courants	2 269	2 091
Dépréciations des actifs courants	(13 806)	(4 474)
Provisions pour risques et charges	(567)	489
Total dépréciations et provisions	(14 373)	(3 985)

Les dépréciations des autres actifs courants comprennent une reprise non utilisée de dépréciation de créances fiscales au Brésil pour un montant de 3,4 millions d'euros pour prendre en compte les perspectives de recouvrement.

4.8 Autres produits et (charges) courants

Principes comptables

Les autres produits et charges courants comprennent principalement les éléments suivants :

- Le crédit d'impôt recherche relatif aux filiales françaises ;
- La quote-part des subventions d'investissement ;
- Les plus ou moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Les écarts de change sur les transactions commerciales.

Certaines sociétés françaises bénéficient d'un crédit d'impôt recherche. Le crédit est déterminé en fonction du niveau des dépenses de Recherche et Développement engagées par l'entreprise. Son règlement peut intervenir par imputation sur l'impôt société ou par paiement. Il est inscrit en « autres produits et charges courants » au compte de résultat dans la mesure où le règlement est certain.

Les autres produits et charges courants se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Crédit d'impôt recherche	6 315	6 567
Ecart de change sur transactions commerciales	(1 808)	136
Plus ou (moins) values de cession d'immobilisations	287	7 890
Autres produits et (charges)	6 298	2 545
Total	11 092	17 138

4.9 Autres produits et (charges) non courants

Principes comptables

Les autres produits et charges non courants regroupent les événements inhabituels et peu fréquents ou un événement majeur intervenu pendant l'exercice qui serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe. Cette ligne comprend principalement les éléments suivants :

- Les dépréciations des écarts d'acquisition ;
- Les écarts d'acquisition négatifs ;
- Les charges de restructuration, nettes des reprises de provisions correspondantes.

Les autres produits et charges non courants se présentent comme suit :

En milliers d'euros	Exercice 2020	Exercice 2019
Ecarts d'acquisition négatifs	369	8 622
Autres charges opérationnelles	(6 158)	(23 597)
Total	(5 790)	(14 975)

Les écarts d'acquisition négatifs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 correspondent au regroupement d'entreprise avec GTP Biologics (note 3.1) et ceux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 au regroupement d'entreprise avec Fareva Villa Rica (note 3.2).

Les autres charges opérationnelles correspondent aux coûts liés aux arrêts d'activité ou fermeture de site. Ces charges correspondent entre autres aux indemnités de licenciement et à des dépréciations d'immobilisations corporelles.

5 Charges et avantages du personnel

5.1 Charges du personnel

Les charges de personnel se présentent comme suit :

En milliers d'euros	Exercice 2020	Exercice 2019
Salaires et traitements	351 922	363 685
Charges sociales	116 303	116 356
Crédit d'impôt compétitivité et emploi	-	1
Coûts des services rendus, nets des liquidations de régime	7 561	6 659
Total	475 785	486 701

Les charges de personnel de l'exercice 2020 comprennent les économies liées aux mesures d'adaptation engagées par le Groupe pour faire face à la crise Covid-19 (voir Note 2.5) et des aides gouvernementales relatives aux mesures de chômage partiel et de maintien de l'emploi obtenues, principalement en France mais aussi la prime Covid allouée à une certaine catégorie de salariés.

Effectifs

Les effectifs moyens en équivalent temps plein sont les suivants :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Cadres	1 257	1 167
Employés-ouvriers	10 020	9 912
Total	11 277	11 079

5.2 Provisions pour retraites et engagements assimilés

Principes comptables

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues. Les dettes relatives aux cotisations sont comptabilisées sur la ligne « personnel et organismes sociaux » parmi les « autres passifs courants » du bilan.

Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués tous les ans par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées, selon le barème prévu dans la convention collective ou l'accord d'entreprise.

Évaluation des engagements liés aux régimes à prestations définies

Le passif constitué au titre des engagements de retraite à prestations définies concerne les indemnités de départ à la retraite des salariés des sociétés françaises et les engagements de pensions de retraite en Allemagne.

Le passif constitué au titre des régimes à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la clôture, déduction faite des actifs du régime (si applicable). La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligation d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Le passif constitué au titre des régimes à prestations définies est comptabilisé sur la ligne « engagements de retraite et assimilés » du bilan.

Les engagements du Groupe en matière de retraite et d'indemnités de départ en retraite sont calculés pour la clôture par calcul actuariel. Ils sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière et en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays et chaque entité. Ces engagements peuvent être financés par des fonds de retraite et l'engagement résiduel est constaté en provision au bilan. Les engagements sont calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues tiennent compte des spécificités propres à chaque filiale et / ou pays. Les hypothèses actuarielles couvrent les domaines économiques et sociaux suivants : inflation, table de mortalité, évolution des salaires, taux de charges sociales, âge de départ à la retraite, taux de rotation du personnel, un taux d'actualisation financier spécifique au pays ou les zones monétaires où sont situés les engagements.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture sont décrites ci-dessous.

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à une variation du taux d'actualisation. Cette analyse de sensibilité est présentée ci-après dans cette note.

Coût financier

Le coût financier est comptabilisé sur la ligne « autres produits et charges financiers » au compte de résultat.

Gains et pertes actuariels

Les écarts actuariels positifs ou négatifs comprennent les effets sur l'engagement du changement des hypothèses de calcul ainsi que les ajustements de l'obligation liés à l'expérience. Ces écarts sont directement comptabilisés dans les capitaux propres, dans les « autres éléments du résultat global ».

Coût des services passés

Le coût des services passés, lié à des modifications de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat sur la ligne « charges de personnel ».

Aucune modification de régime n'est intervenue en 2020 et en 2019.

Informations complémentaires sur les engagements

Lorsque les engagements sont préfinancés au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de fonds sont évalués à la juste valeur.

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, en résultat, des engagements antérieurement comptabilisés, déduction faite des sommes éventuellement versées en compensation de la liquidation des plans.

Autres avantages long terme : médailles du travail, gratifications

Ces avantages couvrent les primes jubilaires accordées par les sociétés françaises, italiennes et allemandes et les gratifications accordées. Ils font l'objet d'une provision non courante au passif du bilan sur la base de la valeur actualisée des obligations contractuelles ou implicites.

La provision constituée au titre des autres avantages à long terme est comptabilisée sur la ligne « engagements de retraite et assimilés » du bilan.

Le Groupe n'externalise pas le financement de ces engagements.

Les écarts actuariels et incidences des modifications, réductions ou liquidations de régimes relatifs aux autres avantages à long terme (médailles du travail, gratifications) sont immédiatement comptabilisés sur la ligne « charges de personnel » au compte de résultat.

Engagements de retraite et assimilés

Description des principaux régimes à prestations définies dans le Groupe

En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité de départ à la retraite dont le montant varie en fonction des modalités de la convention collective dont ils relèvent. Pour certaines sociétés françaises, il existe des actifs de couverture couvrant une partie de ces engagements.

En Allemagne, le plan de retraite d'entreprise procure des couvertures portant à la fois sur les droits de retraite, versés sous forme de pensions, et les prestations en cas de décès ou d'invalidité du salarié. Il n'y a pas d'actifs de couverture couvrant une partie de ces engagements.

Autres avantages long terme : médailles du travail, gratifications

Ces avantages couvrent les primes jubilaires accordées par les sociétés françaises, italiennes et allemandes et les gratifications accordées.

Risques actuariels

Les régimes en vigueur dans les pays ci-dessus exposent le Groupe à des risques actuariels tels que : le risque de placement, le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité et le risque de salaire.

Risque de placement	Une diminution du taux de rendement des actifs des régimes accroîtra le passif des régimes ; par contre, une augmentation du taux de rendement diminuera le passif des régimes.
----------------------------	---

Risque de taux d'intérêt	La valeur actualisée du passif des régimes à prestations définies est calculée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence au rendement des obligations de sociétés de première catégorie. Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra le passif des régimes; par contre, une augmentation du rendement des placements des régimes dans des titres d'emprunt atténuera partiellement cette diminution.
Risque de longévité	La valeur actualisée du passif des régimes à prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après l'emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aura pour effet de faire augmenter les passifs de ces régimes. En Allemagne, les prestations de retraite sont par ailleurs reversées aux veuves et orphelins en cas de décès du bénéficiaire. Le risque relatif aux prestations à verser aux personnes à charges des participants aux régimes n'est pas réassuré.
Risque de salaire	Une diminution du taux d'intérêt sur les obligations accroîtra le passif des régimes; par contre, une augmentation du rendement des placements des régimes dans des titres d'emprunt atténuera partiellement cette diminution.

Hypothèses

Les principales hypothèses utilisées aux fins des évaluations actuarielles sont les suivantes :

<i>En pourcentage</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Taux d'actualisation des régimes postérieurs à l'emploi	entre 0,35% et 0,80%	entre 0,50% et 0,90%
Taux d'actualisation des autres avantages à long terme	entre -0,52% et 0,45%	entre -0,56% et 1%
Taux d'augmentation des salaires	entre 0% et 3,25%	entre 0% et 3,25%
Taux d'augmentation des pensions	entre 0% et 2%	entre 0% et 2%
Age de départ	60 - 67 ans	60 - 67 ans
Taux de rendement des actifs	entre 0,35% et 0,80%	entre 0,50% et 0,90%

La longévité est basée sur les tables de mortalité actuelles dans les pays concernés.

Répartition des engagements par régimes

Les montants découlant de l'obligation du Groupe au titre de ses régimes à prestations définies sont les suivants :

En milliers d'euros	Pays concernés	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
		Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	Juste valeur des actifs des régimes	Passif net découlant de l'obligation	Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	Juste valeur des actifs des régimes	Passif net découlant de l'obligation
Retraites complémentaires	Allemagne	118 922	-	118 922	113 234	-	113 234
Indemnités de départ à la retraite	France	60 136	(11 558)	48 578	48 341	(12 505)	35 836
Total régimes postérieurs à l'emploi		179 058	(11 558)	167 500	161 575	(12 505)	149 070
Médailles du travail	France	6 483	-	6 483	6 257	-	6 257
Autres	Principalement Allemagne, Italie	4 639	-	4 639	4 932	-	4 932
Total autres avantages à long terme		11 122	-	11 122	11 189	-	11 189
Total		190 180	(11 558)	178 622	172 764	(12 505)	160 259

Les engagements liés aux retraites complémentaires relatifs à des retraités inclus dans les montants ci-dessus s'élevaient à 38 millions d'euros au 31 décembre 2020 (36,8 millions d'euros au 31 décembre 2019). Les autres engagements sont relatifs à des salariés actifs.

Variation de la valeur actualisée de l'obligation

En milliers d'euros	Exercice 2020	Exercice 2019
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture	172 764	144 407
Coûts des services rendus au cours de l'exercice nets des liquidations de régime	7 561	6 659
Coût financier	1 277	2 404
(Gains) / pertes résultant des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi	7 249	24 228
Incidence des variations de périmètre	6 957	-
Prestations versées	(5 619)	(4 652)
Ecart de conversion	(9)	(282)
Obligation au titre des prestations définies à la clôture	190 180	172 764

Une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation générerait une hausse des engagements ci-dessus d'environ 18 millions d'euros.

5.3 Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants (parties liées)

Le montant des rémunérations attribuées aux dirigeants et principaux managers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 6 975 milliers d'euros (6 900 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019). Ces rémunérations correspondent essentiellement à des avantages à court terme (salaires et bonus).

6 Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Ecarts d'acquisition

Principes comptables

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date d'acquisition de l'entreprise, diminué du cumul des pertes de valeur, s'il y a lieu.

Les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Cosmétique	122 704	-	122 704	128 721	-	128 721
Pharmacie	30 771	-	30 771	26 068	-	26 068
Total	153 475	-	153 475	154 790	-	154 790

Au 31 décembre 2020, les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2019	Acquisitions	Cessions	Dépréciations de l'exercice	Ecarts de conversion	31 décembre 2020
Cosmétique	128 721	-	-	-	(6 017)	122 704
Pharmacie	26 068	4 703	-	-	-	30 771
Total	154 790	4 703	-	-	(6 017)	153 475

Au 31 décembre 2019, les écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2018	Changements de méthode	Acquisitions	Cessions	Dépréciations de l'exercice	Ecarts de conversion	31 décembre 2019
Cosmétique	129 324	63	-	-	-	(665)	128 721
Pharmacie	26 068	-	-	-	-	-	26 068
Total	155 392	63	-	-	-	(665)	154 790

6.2 Tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition

Principes comptables

Dépréciation des écarts d'acquisitions

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement.

Les unités génératrices de trésorerie auxquelles a été affecté l'écart d'acquisition sont soumises à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité pourrait avoir subi une perte de valeur. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation est d'abord portée en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Toute dépréciation concernant un écart d'acquisition est comptabilisée sur la ligne « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat. Une dépréciation comptabilisée pour un écart d'acquisition n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable avec la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, les tests de dépréciation sont réalisés sur la base de la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés pour les 5 prochaines années et d'une valeur terminale. La valeur actualisée est calculée par application d'un taux d'actualisation après impôt qui reflète le coût moyen pondéré du capital du Groupe. Les risques spécifiques de l'actif sont pris en compte dans l'évaluation des flux de trésorerie futurs.

Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs testés sont regroupés au sein des groupes d'unité génératrice de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement. Une UGT est un ensemble d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Les groupes d'UGT retenus par le Groupe pour apprécier la valeur recouvrable des écarts d'acquisition correspondent aux secteurs opérationnels du Groupe utilisés pour analyser ses résultats dans son reporting interne :

- Secteur pharmaceutique,
- Secteur cosmétique, industriel et ménager.

Une UGT comprend donc plusieurs sites de production ou sites de distribution s'ils appartiennent au même secteur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une dépréciation est enregistrée sur la ligne « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat pour la différence. Cette dépréciation est imputée en priorité à la dépréciation de l'écart d'acquisition existant. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test systématique de dépréciation au 31 décembre 2020, conformément aux modalités décrites ci-dessus. Les tests réalisés n'ont pas mis en évidence la nécessité de constater une dépréciation pour l'exercice 2020.

Principales hypothèses

La valeur d'utilité a été déterminée comme suit :

- Les flux de trésorerie sont issus de budgets et prévisions à moyen terme élaborés par le contrôle de gestion du Groupe et validés par la Direction ;
- Les taux de croissance retenus sur l'horizon explicite peuvent varier en fonction des spécificités des différents marchés géographiques ou sectoriels ;
- Les flux de trésorerie sont actualisés sur la base d'un taux de 8,5 %, reflétant le coût moyen pondéré du capital du Groupe (8,5 % lors de l'exercice clos le 31 décembre 2019) ;
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l'infini d'un flux de trésorerie normatif progressant de

1,5% par an (1,5% lors de l'exercice clos le 31 décembre 2019).

Tests de sensibilité

Des tests sont effectués pour apprécier la sensibilité des valeurs déterminées à la variation de certaines hypothèses. La Direction estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pour le calcul de la valeur recouvrable ne pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.

6.3 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût d'acquisition, moins le cumul des amortissements et le cumul des dépréciations. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation. Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût, moins le cumul des dépréciations.

Les marques et les autres actifs incorporels, dont la durée de vie n'est pas déterminée, font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an, à la date de la clôture.

Immobilisations incorporelles générées en interne - frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées.

Les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles dès lors que le Groupe peut démontrer les conditions suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Durée d'utilité et amortissement

Les durées d'utilité estimées sont généralement les suivantes :

Type	Amortissement	Durée d'utilité
Marque	Non amortie	Indéterminée
Carnets de commande	Rattaché à la reconnaissance du revenu correspondant	En fonction de la durée du contrat

Relations clients - contrat mono-client	Linéaire	En fonction de la durée du contrat
Relations clients - portefeuilles multi-clients	Dégressif selon le taux d'attrition estimé	7 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans

Dépréciation des immobilisations à durée d'utilité déterminée

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les dépréciations relatives aux immobilisations incorporelles amortissables sont constatées sur la ligne « dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles » du compte de résultat, et donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement. Elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute	Amortissem./ Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissem./ Dépréciations	Valeur nette
Marque	642	-	642	640	-	640
Carnets de commande	12 170	(5 696)	6 473	12 230	(5 569)	6 660
Relations clients	22 914	(14 577)	8 337	16 699	(13 325)	3 373
Concessions, brevets, licences	48 799	(26 446)	22 353	31 475	(21 466)	10 008
Autres immobilisations incorporelles	26 192	(17 240)	8 952	22 293	(16 727)	5 565
Immobilisations en cours et acomptes versés	3 009	(506)	2 503	8 307	(535)	7 773
Total	113 726	(64 465)	49 261	91 643	(57 623)	34 020

Au 31 décembre 2020, les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2019	Incidence des variations de périmètre			Dotations nettes	Ecart de conversion et reclassen- ts	31 décembre 2020
		Acquisitions	Cessions				
Marque	640	-	3	-	-	-	642
Carnets de commande	6 660	-	-	-	(187)	-	6 473
Relations clients	3 373	6 960	-	-	(1 987)	(9)	8 337
Concessions, brevets, licences	10 008	6	5 194	(7)	(5 681)	12 834	22 353
Autres immobilisations incorporelles	5 565	-	6 507	-	(1 576)	(1 545)	8 952
Immobilisations en cours et acomptes versés	7 773	-	8 194	-	-	(13 464)	2 503
Total	34 020	6 966	19 897	(7)	(9 431) *	(2 184)	49 261

* dont 8 milliers d'euros constatés en « Autres produits et charges non courants ».

Au 31 décembre 2019, les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Incidence des variations de périmètre	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes	Ecart de conversion et reclassemen ts	31 décembre 2019
Marque	636	-	4	-	-	-	640
Carnets de commande	6 941	-	-	-	(280)	-	6 660
Relations clients	4 065	1 787	-	-	(2 484)	5	3 373
Concessions, brevets, licences	7 792	4	3 503	-	(3 747)	2 456	10 008
Autres immobilisations incorporelles	3 340	71	2 982	-	(920)	93	5 565
Immobilisations en cours et acomptes versés	4 606	12	5 016	-	-	(1 862)	7 773
Total	27 379	1 874	11 506	-	(7 432) *	692	34 020

* dont 203 milliers d'euros constatés en « Autres produits et charges non courants ».

6.4 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Comptabilisation initiale

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants.

Traitement des coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée.

Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus. Le Groupe n'encourt pas de dépenses de gros entretien nécessitant la constitution d'une provision spécifique.

Les biens financés par crédit-bail sont amortis en fonction des règles d'amortissement de la catégorie d'actif correspondant, ou sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat, si le Groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété à l'issue du contrat.

Durée d'utilité et amortissement

Les durées d'utilité estimées sont généralement les suivantes :

Nature des actifs de cette catégorie	Durée d'utilité
Constructions	Entre 10 et 25 ans
Agencements	Entre 5 et 20 ans
Matériels et outillages	Entre 5 et 10 ans
Autres	Entre 5 et 12 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Les valeurs résiduelles des actifs corporels du Groupe ne sont pas significatives. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Dépréciation des immobilisations à durée d'utilité déterminée

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles, dont la durée de vie est déterminée, est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, passés en revue à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment si des événements internes ou externes le justifient.

Les dépréciations relatives aux immobilisations corporelles amortissables sont constatées sur la ligne « dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles » du compte de résultat, et donnent lieu à modification prospective du plan d'amortissement. Elles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Actifs au titre du droit d'utilisation

Le Groupe loue des bureaux, des entrepôts, des équipements et des véhicules. Les contrats de location couvrent généralement des périodes fixes allant de 24 mois à 9 ans, et peuvent comporter des options de prolongation.

Les contrats peuvent contenir des composantes locatives et des composantes non locatives. Le Groupe affecte la contrepartie liée au contrat aux composantes locatives et non locatives en fonction de leurs prix individuels. Toutefois, pour les locations immobilières où le Groupe est preneur, il a décidé de ne pas séparer les composantes locatives et non locatives et de les comptabiliser comme une seule composante locative.

Les durées des contrats de location sont négociées individuellement et comportent un large éventail de termes et conditions. Les contrats de location ne comportent pas de clauses autres que les sûretés sur les actifs loués qui sont détenues par le bailleur. Les actifs loués ne peuvent être utilisés pour garantir des emprunts.

Jusqu'à l'exercice 2018, les contrats de location d'immobilisations corporelles étaient classés soit en contrats de location-financement, soit en contrats de location simple. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est mis à la disposition du Groupe.

- Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, qui comprend :
- Le montant de l'évaluation initiale du passif locatif (voir la note 8.2 Emprunts et dettes financières)
- Le montant des paiements de loyers à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- Les coûts directs initiaux ; et
- Les coûts de remise en état.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité ou sur la durée du contrat de location, si celle-ci est inférieure. Si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer une option d'achat, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme d'équipements et de véhicules et tous les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges de façon linéaire au compte de résultat. Les contrats de location à court terme ont une durée inférieure ou égale à 12 mois. Les actifs de faible valeur comprennent les équipements informatiques et le petit mobilier de bureau.

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute	Amortissem./ Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissem. Dépréciation	Valeur nette
Terrains et agencements	32 760	(737)	32 023	33 945	(681)	33 265
Constructions	385 703	(169 247)	216 456	329 210	(162 001)	167 209
Immeubles de placement	3 670	(1 401)	2 270	3 670	(1 312)	2 358
Installations techniques et machines	758 492	(446 776)	311 716	733 491	(449 431)	284 060
Autres installations, outillage et mobilier	127 618	(78 253)	49 365	140 853	(90 592)	50 261
Droits d'utilisation	28 580	(11 331)	17 249	33 793	(12 630)	21 164
Immobilisations en cours et acomptes versés	115 548	-	115 548	143 186	-	143 186
Total	1 452 371	(707 746)	744 625	1 418 148	(716 646)	701 502

Les immobilisations en cours correspondent principalement à des lignes de production ou de conditionnement en cours d'installation qui ne sont pas encore mises en service et à des accroissements de capacités de production.

Au 31 décembre 2020, les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2019	Incidence des variations de périmètre	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes	Ecart de conversion et reclassements	31
							décembre 2020
Terrains et agencements	33 265	1 866	39	(955)	(61)	(2 130)	32 023
Constructions	167 209	12 154	6 983	(2 041)	(13 327)	45 478	216 456
Immeubles de placement	2 358	-	-	-	(88)	-	2 270
Installations techniques et machines	284 060	28 988	17 270	(1 037)	(52 502)	34 937	311 716
Autres installations, outillage et mobilier	50 261	556	6 925	(1 379)	(8 413)	1 414	49 365
Droits d'utilisation	21 164	89	2 525	(1 165)	(5 036)	(328)	17 249
Immobilisations en cours et acomptes versés	143 186	15 419	62 645	(1 167)	(271)	(104 263)	115 548
Total	701 502	59 071	96 386	(7 744)	(79 699) *	(24 892)	744 625

* dont 14 milliers d'euros constatés en « Autres produits et charges non courants ».

Les principaux programmes d'investissements de l'exercice 2020 sont essentiellement liés à l'augmentation des capacités de production qui sont indispensables pour permettre au Groupe de poursuivre sa croissance organique au cours des années à venir tels qu'en Pharma API France et Allemagne, Cosmétiques France ainsi que la fin de la construction de notre nouvelle usine maquillage dans la région de Milan (Italie) mais également la dernière étape de la réorganisation de nos activités en Grande Bretagne.

Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Incidence des variations de périmètre	IFRS 16 - Première application	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes	Ecart de conversion et reclassements	31 décembre 2019
Terrains et agencements	36 719	1 308	-	44	(6 032)	(45)	1 270	33 265
Constructions	163 911	9 324	(523)	3 289	(1 412)	(16 134)	8 753	167 209
Immeubles de placement	2 447	-	-	-	-	(88)	-	2 358
Installations techniques et machines	255 831	4 680	(745)	34 039	(3 384)	(59 363)	53 002	284 060
Autres installations, outillage et mobilier	51 591	170	(695)	5 518	244	(7 627)	1 060	50 261
Droits d'utilisation	1 956	-	23 742	4 592	(3 146)	(8 009)	2 029	21 164
Immobilisations en cours et acomptes versés	95 798	2	-	111 571	(4 198)	-	(59 988)	143 186
Total	608 252	15 484	21 779	159 054	(17 928)	(91 266) *	6 126	701 502

* dont 12 435 milliers d'euros constatés en « Autres produits et charges non courants ».

Les principaux programmes d'investissements de l'exercice 2019 correspondent à la finalisation du projet de construction d'une nouvelle usine dédiée aux activités maquillage en Italie, à la poursuite de nos investissements afin de réorganiser nos activités en Grande Bretagne et à la réalisation de projets industriels majeurs dans certaines filiales situées en France.

Les actifs au titre du droit d'utilisation s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute	Amortissem./ Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissem./ Dépréciations	Valeur nette
Terrains	185	-	185	212	-	212
Constructions	9 550	(1 893)	7 658	9 897	(1 010)	8 887
Installations techniques et machines	5 617	(2 485)	3 132	5 146	(1 309)	3 838
Autres installations, outillage et mobilier	13 227	(6 954)	6 273	18 537	(10 310)	8 227
Total	28 580	(11 332)	17 249	33 793	(12 629)	21 164

Les passifs locatifs correspondant aux actifs au titre du droit d'utilisation sont détaillés dans la note 8.2 *Emprunts et dettes financières*.

7 Autres provisions et passifs éventuels

7.1 *Autres provisions*

Principes comptables

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation du Groupe vis-à-vis d'un tiers, qui résulte d'un fait générateur passé, dont la mesure peut être estimée de manière fiable, et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou

implicite. Les provisions sont inscrites à la valeur qui représente la meilleure estimation du montant à payer pour éteindre l'obligation. Les provisions et reprises de provision sont comptabilisées sur la ligne « dotations et reprises de provisions » du compte du résultat.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les variations de provisions s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	Incidence des variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	31 décembre 2020
Provisions pour litiges	453	-	106	-	(22)	(23)	514
Autres provisions	1 055	-	458	(429)	-	(159)	924
Part non courante	1 508	-	564	(429)	(22)	(182)	1 438
Provisions pour litiges	2 718	-	2 540	(380)	(752)	(8)	4 119
Provisions pour restructurations	517	1 428	-	(441)	-	-	1 504
Autres provisions	4 607	-	1 960	(2 777)	-	(222)	3 568
Part courante	7 842	1 428	4 500	(3 598)	(752)	(230)	9 191
Total	9 350	1 428	5 064	(4 027)	(774)	(412)	10 629

7.2 Passifs éventuels

Principes comptables

Par opposition à la définition ci-dessus d'une provision, un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'un événement passé dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un événement incertain qui n'est pas sous le contrôle du Groupe ; ou
- une obligation actuelle résultant d'un événement passé pour lequel soit le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable ou soit il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dans le cadre normal de ses activités, le Groupe est impliqué dans des actions juridiques et est soumis à des contrôles fiscaux. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque probable est identifié et qu'une estimation de son coût est possible.

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel, ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité du Groupe.

8 Financement et instruments financiers

8.1 Actifs financiers non courants et courants

Principes comptables

Cette catégorie comprend principalement les actifs financiers, les prêts et les dépôts de garantie et cautionnement.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. En cas d'indication objective d'une dépréciation de ces titres (baisse significative ou prolongée), une dépréciation est comptabilisée sur la ligne « dotations et reprises de provisions » du compte de résultat.

Les autres actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Le cas échéant, le montant de la perte de valeur comptabilisé correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

Les actifs financiers se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Participations non consolidées	2 665	(44)	2 621	1 604	(44)	1 559
Autres actifs financiers	874	(3)	871	889	-	889
Total autres actifs financiers non courants	3 539	(47)	3 492	2 492	(44)	2 448
Prêts à des participations non consolidées	657	-	657	957	-	957
Autres actifs financiers	936	(20)	917	847	(20)	828
Intérêts courus non échus	-	-	-	5	-	5
Total autres actifs financiers courants	1 593	(20)	1 573	1 809	(20)	1 790

8.2 Emprunts et dettes financières

Principes comptables

Les emprunts et dettes financières non courants comprennent la fraction à plus d'un an des emprunts et autres financements.

Les emprunts et dettes financières courants comprennent :

- la part à moins d'un an des emprunts et autres financements ;
- les découverts bancaires.

Tous les emprunts sont initialement enregistrés au coût qui correspond à la juste valeur du montant reçu nets des coûts liés à la mise en place de l'emprunt. Par la suite, ces emprunts sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'obtenir la valeur comptable d'un emprunt à l'origine en actualisant les décaissements et encaissements de trésorerie futurs sur sa durée de vie. La valeur comptable de l'emprunt à l'origine inclut les coûts de transactions de l'opération.

Passifs locatifs

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant à la date à laquelle l'actif loué est mis à la disposition du Groupe.

Les actifs et passifs liés à des contrats de location sont initialement évalués à la valeur actualisée. Les passifs locatifs comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- Les paiements fixes (y compris les paiements considérés comme fixes en vertu de la substance des dispositions prévues au contrat), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;

- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- Les sommes que le Groupe devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données ;
- Le prix d'exercice de toute option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- Les pénalités dues en cas de résiliation du contrat de location, dès lors que la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation.

Les loyers devant être versés dans le cadre d'options de prolongation raisonnablement certaines sont également inclus dans l'évaluation du passif. Le Groupe n'a pas la certitude raisonnable d'exercer l'option de prolongation.

Les paiements de loyers sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite. Le Groupe estime que le taux d'intérêt implicite ne peut être facilement déterminé, et utilise donc le taux d'emprunt marginal, à savoir le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour déterminer le taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- Utilise, si possible, un financement externe récent obtenu par le preneur, puis l'ajuste pour tenir compte de l'évolution des conditions de financement depuis l'obtention du financement externe ;
- Utilise une approche progressive qui commence par un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du risque de crédit pour les contrats de location détenus par le Groupe, qui ne dispose pas de financement externe récent ; et
- Effectue des ajustements propres au contrat de location - durée, pays, devise et garantie.

Le Groupe n'est pas exposé à des augmentations futures potentielles des loyers variables basés sur un indice ou un taux, qui ne sont pas incluses dans le passif locatif jusqu'à la prise d'effet. Le cas échéant, lorsque les paiements de loyers sont ajustés en fonction d'un indice ou d'un taux, le passif locatif est réévalué et ajusté par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Les paiements de loyers sont ventilés entre principal et charge financière. La partie charge financière est comptabilisée dans le « coût de l'endettement financier net » au compte de résultat sur la période de location, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde du passif.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme d'équipements et de véhicules et tous les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges de façon linéaire au compte de résultat. Les contrats de location à court terme ont une durée inférieure ou égale à 12 mois. Les actifs de faible valeur comprennent les équipements informatiques et le petit mobilier de bureau.

Les contrats de location ne comportent pas de paiements variables liés à la vente ou la performance du bien.

Comptabilisation des instruments dérivés de taux

En cas de couverture de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres.

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés sont enregistrées sur la ligne « autres charges et produits financiers » en résultat financier.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que l'actif soit pratiquement prêt pour son utilisation ou sa vente prévue.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Mouvements de l'exercice

Au 31 décembre 2020, les emprunts et dettes financières s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	Incidence des variations de périmètre	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts	Effet du taux d'intérêt effectif	Ecarts de conversion	Variation des intérêts courus non échus et des découverts bancaires	31 décembre 2020
Financements 2020	-	-	75 000	-	-	-	-	75 000
Financements 2019	59 756	-	-	-	36	-	-	59 792
Financements 2018								
- Ligne de crédit	94 790	-	-	(13 578)	116	-	-	81 328
- CAPEX	63 334	-	-	(7 937)	46	-	-	55 443
- Ligne de crédit revolving	49 577	-	60 000	(45 000)	118	-	-	64 695
Financements 2014								
- à taux fixe	224 688	-	-	-	154	-	-	224 842
- à taux variable	49 948	-	-	(25 000)	34	-	-	24 982
Autres emprunts bancaires	1 883	-	441	(1 092)	-	57	-	1 288
Passifs de location	20 434	-	2 622	(7 325)	-	(174)	-	15 557
Intérêts courus non échus	1 734	-	-	-	-	-	(144)	1 590
Découverts bancaires	18 820	-	-	-	-	(1 294)	4 536	22 062
Total	584 964	-	138 063	(99 933)	504	(1 411)	4 393	626 579

Au 31 décembre 2019, les emprunts et dettes financières s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2018	Incidence des variations de périmètre	Nouveaux emprunts	Remboursements d'emprunts	Changement de méthode	Effet du taux d'intérêt effectif	Ecarts de conversion	Variation des intérêts courus non échus et des découverts bancaires	31 décembre 2019
Financements 2019	-	-	59 769	-	-	(13)	-	-	59 756
Financements 2018									
- Ligne de crédit	121 690	-	-	(27 156)	-	256	-	-	94 790
- CAPEX	17 260	-	46 000	-	-	74	-	-	63 334
- Ligne de crédit	49 439	-	-	-	-	138	-	-	49 577
Financements 2014									
- à taux fixe	224 539	-	-	-	-	149	-	-	224 688
- à taux variable	49 911	-	-	-	-	37	-	-	49 948
Autres emprunts	2 754	567	580	(2 067)	-	-	49	-	1 883
Passifs de location	4 272	-	4 600	(12 049)	23 604	-	7	-	20 434
Intérêts courus non échus	500	3	-	-	-	-	-	1 231	1 734
Découverts bancaires	35 219	164	-	-	-	-	275	(16 838)	18 820
Total	505 584	734	110 949	(41 271)	23 604	641	330	(15 607)	584 964

Répartition par échéance

Au 31 décembre 2020, les emprunts et dettes financières s'analysent selon les échéances suivantes :

En milliers d'euros	Total bilan hors effet taux du d'intérêt effectif	31 décembre 2020					2025 et au- delà
		2021	2022	2023	2024	2025 et au- delà	
Financements 2020	75 000	-	-	-	-	-	75 000
Financements 2019	60 000	-	-	-	-	-	60 000
Financements 2018							
- Ligne de crédit	81 466	32 588	32 588	16 290	-	-	-
- CAPEX	55 563	18 521	18 521	18 521	-	-	-
- Ligne de crédit revolving	65 000	-	-	65 000	-	-	-
Financements 2014							
- à taux fixe	225 000	225 000	-	-	-	-	-
- à taux variable	25 000	25 000	-	-	-	-	-
Autres emprunts bancaires	1 288	811	186	173	114	5	5
Passifs de location	15 557	4 766	3 455	2 581	1 799	2 975	2 975
Intérêts courus non échus	1 590	1 590	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	22 062	22 062	-	-	-	-	-
Total	627 526	330 338	54 750	102 565	1 913	137 980	

Au 31 décembre 2019, les emprunts et dettes financières s'analysent selon les échéances suivantes :

En milliers d'euros	Total bilan hors effet taux du d'intérêt effectif	31 décembre 2019					2024 et au- delà
		2020	2021	2022	2023	2024 et au- delà	
Financements 2019	60 000	-	-	-	-	-	60 000
Financements 2018							
- Ligne de crédit	95 044	27 156	27 156	27 156	13 576	-	-
- CAPEX	63 500	-	-	-	63 500	-	-
- Ligne de crédit revolving	50 000	-	-	-	50 000	-	-
Financements 2014							
- à taux fixe	225 000	-	225 000	-	-	-	-
- à taux variable	50 000	25 000	25 000	-	-	-	-
Autres emprunts bancaires	1 883	1 879	4	-	-	-	-
Passifs de location	20 434	4 564	5 046	3 000	2 246	5 578	5 578
Intérêts courus non échus	1 734	1 734	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	18 820	18 820	-	-	-	-	-
Total	586 415	79 153	282 206	30 156	129 322	65 578	

8.3 Résultat financier

Principes comptables

Le coût de l'endettement comprend :

- les charges d'intérêts sur les dettes financières, intégrant les frais d'émission d'emprunts ;
- les charges d'intérêts sur les découverts bancaires ;
- l'impact des instruments financiers de couverture ;
- les produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers sont constitués :

- des autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- des incidences sur le résultat des titres de participations non consolidés (dividendes, dépréciations, résultat de cession) ;
- des écarts de change sur les dettes financières ;
- des charges financières sur engagements de retraite et assimilés ;
- de l'effet de l'actualisation des actifs et passifs (hors avantages du personnel).

Le résultat financier se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Coût de l'endettement financier brut	(11 902)	(12 684)
Intérêts sur passifs de loyers	(340)	(655)
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 072	1 458
Coût de l'endettement financier net	(11 170)	(11 881)
Ecarts de change	(394)	1 282
Charges financières sur engagements de retraite et assimilés	(959)	(2 103)
Dotations et reprises de provisions	(3)	(4)
Autres produits et (charges) financiers	(1 317)	(959)
Autres produits et (charges) financiers	(2 673)	(1 783)
Total	(13 844)	(13 664)

8.4 Actifs et passifs financiers

Principes comptables

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur.

Actifs financiers

Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels. Les instruments dérivés intégrés à des contrats dont l'hôte est un actif financier entrant dans le champ de la norme n'en sont jamais

séparés. A contrario, ces instruments financiers hybrides sont considérés dans leur ensemble aux fins de leur classification.

Les catégories d'actifs financiers sont les suivantes :

Catégories	Classement	Evaluation	Nature des actifs de cette catégorie
Actifs financiers au coût amorti	<p>Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. 	<p>Ces actifs sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les profits et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat respectivement sur les lignes « autres profits et charges financiers », « autres produits et charges financiers » et « dotations et reprises de provisions ». Les profits et pertes résultant de la décomptabilisation sont enregistrés en résultat.</p>	<p>Les actifs financiers au coût amorti comprennent essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, prêts aux participations non consolidées, créances clients et autres créances, trésorerie et équivalents de trésorerie.</p>
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat	<p>Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme décrit ci-dessous sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.</p> <p>Les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont la gestion et l'appréciation de la performance sont effectuées sur la base de la juste valeur sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.</p>	<p>Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les profits et pertes nets, y compris les intérêts ou dividendes perçus, sont comptabilisés en résultat sur la ligne « autres produits et charges financiers ».</p>	<p>Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées.</p>
Instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	<p>Un instrument de dette est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois 	<p>Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les produits d'intérêts calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, les profits et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat respectivement sur les lignes « autres produits et charges financiers » et « dotations et reprises de provisions ». Les</p>	<p>Le Groupe ne détient pas de tels instruments.</p>

	<p>par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ; et</p> <ul style="list-style-type: none"> • ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. 	<p>autres profits et pertes nets sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, les profits et pertes cumulés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat.</p>	
<p>Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</p>	<p>Un instrument de capitaux propres est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la comptabilisation initiale d'un titre de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur du titre. Ce choix est fait pour chaque investissement.</p>	<p>Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les dividendes sont comptabilisés en « autres produits et charges financiers » dans le résultat, à moins que le dividende ne représente clairement la récupération d'une partie du coût du placement. Les autres profits et pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassés en résultat.</p>	<p>Le Groupe ne détient pas de tels instruments.</p>

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme décrit précédemment sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. C'est notamment le cas de l'ensemble des actifs financiers dérivés. Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui, autrement, remplirait les conditions pour être évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, si cette désignation élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable (« accounting mismatch ») qui serait autrement survenue.

Sauf s'il s'agit d'une créance client sans composante financière significative initialement évaluée à la valeur de transaction, un actif financier est d'abord évalué à la juste valeur augmentée, pour les éléments non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition.

À chaque date de clôture, le Groupe évalue si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont susceptibles d'être dépréciés en raison de pertes de crédit avérées (« credit impaired »). Un actif financier est ainsi déprécié en raison d'un ou plusieurs événements intervenus qui ont un effet négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif.

Au bilan, les corrections de valeur pour pertes liées aux actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs.

Passifs financiers

Les catégories de passifs financiers sont les suivantes :

Catégories	Classement	Evaluation	Nature des passifs de cette catégorie
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Les passifs financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.	Ces passifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les profits et pertes nets, y compris les intérêts ou dividendes, sont comptabilisés en résultat.	Le Groupe ne détient pas de tels Instruments.
Passifs financiers au coût amorti	Les autres passifs financiers sont ceux qui ne sont pas classés dans les « passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».	Les autres passifs financiers (y compris les emprunts et les dettes fournisseurs et autres créditeurs) sont ultérieurement évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat.	Cette rubrique comprend essentiellement les emprunts, les dettes fournisseurs et les autres créditeurs.

8.5 Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Comptabilité de couverture

Le Groupe peut désigner certains instruments de couverture comme couvertures de juste valeur, couvertures de flux de trésorerie ou couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Au moment de la création de la relation de couverture, le Groupe prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

Les variations de juste valeur des instruments ainsi contractés pour la couverture de certaines dettes sont comptabilisées directement dans les « autres éléments du résultat global » pour la partie efficace de la couverture et, en l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments financiers dérivés sont enregistrées sur la ligne « coût de l'endettement financier net » ou en « autres produits et charges financiers » en résultat financier.

Evaluation des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur. La valeur de marché est établie sur la base des données de marché et elle est confirmée par des cotations d'établissements financiers.

Les instruments financiers sont présentés en 3 catégories, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : cours observés sur des marchés actifs ;
- Niveau 2 : des données, autres que les prix ou cours cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix) ;
- Niveau 3 : données relatives aux instruments financiers non basées sur des données observables de marché.

Les instruments dérivés contractés par le Groupe au 31 décembre 2020 sont exclusivement liés à la gestion du risque de taux d'intérêt. Ils sont qualifiés de dérivés désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie. Le risque de taux est géré globalement par rapport à la dette financière nette du Groupe afin de se prémunir contre une hausse éventuelle de taux d'intérêt. Pour ce faire, le Groupe a contracté des swaps auprès d'établissements bancaires de premier plan.

Selon leur juste valeur et leur maturité, les instruments financiers dérivés sont classés en « actifs non courants », « actifs courants », « passifs non courants » ou « passifs courants ».

Les caractéristiques de ces instruments financiers dérivés sont les suivantes :

En milliers d'euros	Taux receveur	Taux payeur	Notionnel	Date de départ	Date de maturité	Justes valeurs			
						31 décembre 2020		31 décembre 2019	
						Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Swap de taux - BNP Paribas	Euribor 3 mois	0,198%	50 000	9 avril 2019	20 juin 2023	-	243	-	251
Swap de taux - Crédit Agricole	Euribor 3 mois	0,220%	23 500	11 avril 2019	29 juillet 2023	-	133	-	132
Instruments financiers dérivés désignés comme instrument de couverture						-	376	-	383

Les variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont les suivantes :

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Instruments de taux :		
Part efficace enregistrée dans les "autres éléments du résultat global"	7	(383)
Part inefficace enregistrée dans le "coût de l'endettement financier net"	-	-
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme instrument de couverture	7	(383)
Instruments de taux :		
Variation de juste valeur enregistrée dans le "coût de l'endettement financier net"	-	-
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transactions	-	-
Total enregistré dans les "autres éléments du résultat global"	7	(383)
Total enregistré dans le "coût de l'endettement financier net"	-	-
Total enregistré dans les "autres produits et charges financiers"	-	-

8.6 Gestion du risque financier

Par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risques de marché, risque de crédit, et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Gestion du risque de liquidité

Le Groupe a adopté une gestion prudente du risque de liquidité visant à conserver un niveau suffisant de liquidités, à disposer de ressources financières nécessaires à sa croissance grâce à des facilités de crédit appropriées et à être à même de dénouer ses positions sur le marché.

Financement 2020

Une convention de crédit de 75 millions d'euros a été signée le 30 novembre 2020. Elle est tirée en totalité au 31 décembre 2020.

Le taux d'intérêt de référence est fixé à 3,15 % pour la première année et peut ensuite varier entre 3 % et 3,25 % selon le respect des indicateurs d'empreinte carbone et d'accidentologie du travail.

Financement 2019

Une convention de crédit de 60 millions d'euros a été signée le 15 janvier 2019. Elle est composée de deux lignes de crédit : une ligne de crédit A d'un montant de 50 millions d'euros et une ligne de crédit B d'un montant de 10 millions d'euros. Ces deux lignes sont tirées en totalité au 31 décembre 2020 (tirées en totalité au cours de l'exercice 2019).

Le taux d'intérêt de référence est :

- Pour la ligne de crédit A : un taux d'intérêt fixe de 0,44 % plus une marge variant de 200 à 250 points de base selon le niveau du ratio « dettes nettes consolidées / EBITDA consolidé » ;
- Pour la ligne de crédit B : le taux Euribor plus une marge variant de 200 à 250 points de base selon le niveau du ratio « dettes nettes consolidées / EBITDA consolidé » ;

Financements 2018

Le 31 juillet 2018, le Groupe a signé une convention de crédit de 350 millions d'euros. Cette convention de crédit a notamment permis de refinancer la convention de crédit 2014 (cf. Infra) et est composée des lignes de crédit suivantes:

- ligne de crédit d'un montant de 135,8 millions d'euros avec une échéance finale au 20 juillet 2023. Cette ligne peut être tirée en euros. Le capital restant dû est de 81,5 millions d'euros au 31 décembre 2020 (95,0 millions d'euros au 31 décembre 2019) ;
- ligne de crédit Capex d'un montant de 64,2 millions d'euros avec une échéance finale au 31 juillet 2023 avec une prorogation possible de 2 ans. Cette ligne peut être tirée en euros. Elle est tirée à hauteur de 55,6 millions d'euros au 31 décembre 2020 (63,5 millions d'euros au 31 décembre 2019) ;
- ligne de crédit revolving d'un montant de 150 millions d'euros avec une échéance finale au 31 juillet 2023 avec une prorogation possible de 2 ans. Cette ligne peut être tirée en euros ou en dollars US. Elle est tirée à hauteur de 65 millions d'euros au 31 décembre 2020 (50 millions d'euros au 31 décembre 2019).

L'échéance du 20 décembre 2020 pour un montant de 21,5 millions d'euros au titre de la syndication bancaire de 2018 a été reportée et étalée sur la durée restante des crédits (note 2.5.).

Les montants mentionnés ci-dessus sont hors effet du traitement comptable des frais d'émission d'emprunt.

Les coûts directement attribuables aux nouveaux financements 2018 d'un montant de 1,6 millions d'euros ont été comptabilisés en charges financières selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt de référence est Euribor ou LIBOR augmenté d'une marge :

- pour les lignes de crédit et Capex, la marge varie de 75 à 130 points de base selon le niveau du ratio « Dettes nettes consolidées / EBITDA consolidé » ;

- pour la ligne crédit revolving, la marge varie de 45 à 100 points de base (ou de 60 à 115 points de base pour un financement en dollars) selon le niveau du ratio « Dettes nettes consolidées / EBITDA consolidé ».

Emprunt obligataire 2014 de 50 millions d'euros

L'emprunt obligataire 2014 de 50 millions d'euros émis le 8 décembre 2014 est composé de deux tranches A et B, tirées en totalité au 31 décembre 2014. La tranche A a été remboursée le 8 décembre 2020 et la tranche B est remboursable in fine le 8 décembre 2021. Le capital restant dû est de 25 millions au 31 décembre 2020 (50 millions d'euros au 31 décembre 2019).

Le taux d'intérêt de référence est Euribor 3 mois augmenté d'une marge de 225 points de base pour la tranche A et une marge de 240 points de base pour la tranche B.

Emprunt obligataire 2014 de 225 millions d'euros

L'emprunt obligataire de 225 millions d'euros signé le 11 décembre 2014 a été tiré en totalité à la date du 31 décembre 2014. Le capital restant dû est de 225 millions au 31 décembre 2020 (225 millions d'euros au 31 décembre 2019). L'emprunt est remboursable in fine le 15 décembre 2021. Le coupon est fixe à 3%.

Tableau des risques de liquidité et de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente le détail de la durée contractuelle jusqu'à l'échéance des passifs financiers non dérivés du Groupe ainsi que les périodes de remboursement convenues. Le tableau a été préparé à partir des flux de trésorerie non actualisés liés aux passifs financiers selon la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement. Le tableau comprend les flux de trésorerie liés aux intérêts et au principal. Dans la mesure où les flux d'intérêt sont à taux variable, le montant non actualisé est obtenu à partir du taux d'intérêt en vigueur à la date de clôture.

En milliers d'euros	Taux d'intérêt moyen pondéré	Total au 31 décembre 2020	Moins d'un an	De 1 à 2 ans	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Financements 2020	3,15%	75 000	-	-	-	75 000
Financements 2019	2,00%	60 000	-	-	-	60 000
Financements 2018						
- Ligne de crédit	1,10%	81 466	32 588	32 588	16 290	-
- CAPEX	1,10%	55 563	18 521	18 521	18 521	-
- Ligne de crédit revolving	0,80%	65 000	-	-	65 000	-
Financements 2014						
- à taux fixe	3,00%	225 000	225 000	-	-	-
- à taux variable	2,33%	25 000	25 000	-	-	-
Autres emprunts bancaires	3,75%	1 288	811	186	292	-
Contrats de location financement	-	15 557	4 766	3 455	7 355	-
Découverts bancaires	-	22 062	22 062	-	-	-
Dettes portant intérêts		625 936	328 748	54 750	107 458	135 000
Flux d'intérêts associés		26 054	12 969	5 046	4 476	3 563
Endettement financier		651 990	341 717	59 796	111 934	138 563
Dettes fournisseurs	-	236 851	236 851	-	-	-
Autres passifs non courants	-	12 718	-	12 718	-	-
Autres passifs courants	-	188 922	188 922	-	-	-
Total des passifs financiers		1 090 481	767 490	72 514	111 934	138 563

Facilité de financement et réserves de liquidité

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Facilités de découvert bancaire		
<i>Montant prélevé</i>	22 062	18 820
<i>Montant non prélevé</i>	62 208	82 217
	84 270	101 037
Facilités d'emprunts bancaires		
<i>Montant prélevé</i>	588 317	545 427
<i>Montant non prélevé</i>	93 660	100 722
	681 977	646 149
Total des montants non prélevés des facilités de financement	155 867	182 938
Trésorerie et équivalents de trésorerie	117 600	188 603
Total des réserves de liquidités	273 467	371 542

Respect des ratios bancaires

Dans le cadre des conventions de crédit 2020, 2019, 2018 et 2014 et des emprunts obligataires 2014, le Groupe est soumis au respect de deux ratios financiers calculés deux fois par an sur une période de 12 mois (au 30 juin et au 31 décembre) :

- Leverage ratio : dettes nettes consolidées / EBITDA consolidé. Ce ratio doit être inférieur à 3,75 pour les conventions de crédit 2019, 2018 et 2014 et des emprunts obligataires 2014 et inférieur ou égal à 4 jusqu'au 30 juin 2023 puis inférieur à 3,75 pour la convention de crédit 2020.
- Gearing ratio : dettes nettes consolidées / capitaux propres consolidés. Ce ratio doit être inférieur à 1 pour les conventions de crédit 2019, 2018 et 2014 et des emprunts obligataires 2014 et inférieur ou égal à 1,25 pour la convention de crédit 2020.

Le non-respect d'un des deux ratios entraînerait l'exigibilité immédiate de la totalité de ces financements.

Au 31 décembre 2020, le Groupe respecte ses obligations en matière de ratios bancaires.

Risques de marché

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et peut donc être exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et passifs libellés en devises et des investissements nets dans des activités à l'étranger.

Exposition au risque de change

Les principaux actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères se décomposent comme suit au 31 décembre 2020 :

<i>En milliers (contre valeur euros)</i>	BRL	CHF	COP	GBP	MXN	PLN	RUB	TRL	UAH	USD	EUR	Total
Actifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-	-	-	2	134	735	871
Créances clients	16 688	74	2 467	13 593	976	2 016	3 498	15 334	1 048	17 034	124 363	197 090
Actifs d'impôt exigible	4 266	-	3 116	585	85	-	3	-	-	39	3 636	11 730
Autres actifs courants	5 195	108	288	2 505	1 716	287	285	2 760	49	857	69 185	83 235
Actifs financiers	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	1 567	1 573
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 841	88	1 929	26 393	1 639	178	4 140	18 799	1 335	10 157	37 100	117 600
Total des actifs monétaires	41 990	277	7 800	43 076	4 415	2 481	7 925	36 893	2 434	28 222	236 586	412 099
Passifs financiers non courants	620	(6 531)	-	36 043	7 258	14 545	-	-	-	9 803	234 864	296 602
Passifs financiers courants	12	-	-	120	2	806	-	-	-	14 110	315 304	330 353
Dettes fournisseurs	8 358	35	7 742	39 786	582	1 361	3 454	10 205	686	21 622	143 020	236 851
Passifs d'impôts exigibles	2 711	-	724	583	102	-	-	466	39	-	3 360	7 985
Autres passifs	11 925	-	(1 862)	28 535	896	1 326	852	758	31	2 622	156 556	201 640
Total des passifs monétaires	23 626	(6 496)	6 604	105 067	8 840	18 038	4 306	11 430	756	48 157	853 103	1 073 431
Exposition nette	18 364	6 773	1 196	(61 992)	(4 424)	(15 557)	3 620	25 463	1 678	(19 935)	(616 518)	(661 331)
Couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exposition nette après couverture de juste valeur	18 364	6 773	1 196	(61 992)	(4 424)	(15 557)	3 620	25 463	1 678	(19 935)	(616 518)	(661 331)

Les positions nettes ont été converties aux taux de clôture. Au 31 décembre 2020, il n'y a pas de couverture de juste valeur.

Sensibilité au risque de change

L'impact d'une évolution instantanée de +1% des taux de change (baisse des devises par rapport à l'euro), hors prise en compte d'éventuelles couvertures de change, se décomposerait comme suit au 31 décembre 2020 :

<i>En milliers d'euros</i>	BRL	CHF	COP	GBP	MXN	PLN	RUB	TRL	UAH	USD	Total
Sur le résultat net	(77)	(35)	(1)	176	32	20	(11)	(128)	(6)	270	241
Sur les capitaux propres	886	(66)	(50)	(211)	164	(12)	(82)	(124)	3	412	919

Risque de variation de prix

Le Groupe n'a pas d'instrument significatif sujet à un risque de prix.

Risque de flux de trésorerie et risque de variation de la juste valeur d'instruments liée à l'évolution des taux d'intérêt

Exposition au risque de taux

Le Groupe ne détient pas d'actif significatif portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts et dettes financières à long terme émis à taux variables qui exposent le Groupe au risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Le risque de taux auquel les actifs et les passifs financiers du Groupe sont exposés est présenté en détail à la section sur la gestion du risque de liquidité de la présente note.

Sensibilité au risque de taux

Si les taux d'intérêt augmentaient ou diminuaient de 50 points de base, et que toutes les autres variables demeurent constantes, le coût de l'endettement en 2020, sans prise en compte de l'effet des swaps de taux, augmenterait / diminuerait de :

<i>En milliers d'euros</i>	+ 0,5 %	- 0,5 %
Incidence sur le coût de l'endettement	65	(45)

Risques de contrepartie et de crédit

Risque de contrepartie

Pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments dérivés souscrits à des fins de couverture et les transactions se dénouant en trésorerie comme les opérations de cession de créances, les dépôts, le Groupe contracte essentiellement avec des institutions financières de grande qualité dont le rating est au moins de « A ».

Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions de crédit aux clients, notamment les créances non réglées et des transactions engagées.

Pour les créances clients, le risque de crédit est partiellement réduit du fait de la mise en place de certains contrats d'affacturage qui conduisent à transférer substantiellement les risques et avantages liés aux créances au factor. Le risque de crédit lié aux créances existantes à la clôture est concentré sur un nombre réduit de clients de taille significative dans les secteurs pharmaceutique et cosmétique. Les deux principales créances clients représentent 17% du total des créances clients existantes à la clôture. Le Groupe considère que le risque de crédit n'est pas significatif compte tenu de la surface financière et de la renommée de ses clients. Par ailleurs, le Groupe a adapté sa politique en matière de délai de règlement en fonction de la typologie du portefeuille de clients. L'antériorité des créances fait également l'objet d'un suivi régulier.

Les estimations de pertes de crédit attendues s'appuient sur l'historique des pertes de crédit réalisées au cours des 3 derniers exercices. Le Groupe analyse séparément les pourcentages de pertes de crédit attendues pour ses

clients « corporate » (clients significatifs compte tenu de leur poids dans le chiffre d'affaires total) et pour ses autres clients. Pour les clients « corporate », une analyse spécifique du risque de crédit est menée en fonction du rating de ses clients (risque de défaut et risque de pertes en cas de défaut). Pour les autres clients, l'historique de pertes de crédit est considéré et éventuellement ajusté pour refléter les variations de conditions économiques au cours de la période sur laquelle les données ont été réunies, les conditions actuelles et la perception du Groupe des conditions économiques au cours de la durée de vie attendue des créances.

Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires et de maintenir une structure optimale afin de réduire le coût du capital.

Conformément aux usages du secteur, le Groupe suit de près son capital en contrôlant son ratio d'endettement et d'autres ratios qui conditionnent les échéanciers de remboursement de certains crédits.

Risque lié à l'estimation des justes valeurs

Valeurs comptables et juste valeur des actifs et passifs financiers

La direction estime que la valeur comptable des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapproche de la juste valeur. Cette juste valeur est classée en niveau 1 pour les valeurs mobilières de placement et en niveau 3 pour les swaps de taux selon les définitions ci-dessous.

Principes comptables

Classement des évaluations de la juste valeur dans les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les éléments du bilan évalués à la juste valeur en fonction des 3 niveaux de hiérarchie de juste valeur :

- Niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;
- Niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables.

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Titres de participation	-	-	2 629	-	-	1 567
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux	-	-	-	-	-	-
Total des actifs financiers à la juste valeur	-	-	2 629	-	-	1 567
Swaps de taux	-	-	376	-	-	383
Total des passifs financiers à la juste valeur	-	-	376	-	-	383

Risque lié à certaines zones géographiques

Le Groupe opère des activités industrielles et commerciales en Ukraine. A la date d'arrêté des comptes, les événements politiques intervenus dans ce pays depuis plusieurs années n'ont pas affecté les activités du Groupe en Ukraine.

Le Groupe opère également des activités industrielles et commerciales en Russie au travers d'une filiale. A la date d'arrêté des comptes, les sanctions économiques décidées depuis plusieurs années par l'Union Européenne et les Etats-Unis contre la Russie n'ont pas affecté les activités du Groupe dans ce pays.

Au 31 décembre 2020, l'exposition du Groupe dans ces deux pays est la suivante : le montant de l'actif net est de 8 057 milliers d'euros et le résultat net est de 1 762 milliers d'euros.

9 Impôts sur les résultats

9.1 Impôts sur le résultat

Principes comptables

L'impôt exigible à payer est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du « résultat avant impôts » comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net en raison d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont jamais imposables ni déductibles. L'impôt exigible du Groupe est calculé au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour les filiales françaises, la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) exigible est comptabilisée en « impôt sur le résultat » et le crédit d'impôt recherche (CIR) est comptabilisé en « autres produits et charges » dans le résultat opérationnel courant.

Détail de la charge d'impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôts exigibles	(24 148)	(26 517)
Impôts différés	10 207	6 122
Total	(13 941)	(20 395)
Résultat avant impôt	30 233	13 736
Taux d'impôt effectif	46,11%	148,48%

Analyse de la charge d'impôts sur le résultat

Le rapprochement entre l'impôt sur le résultat constaté au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur au Luxembourg s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net des entreprises associées	30 602	22 358
Taux d'impôt applicable au Luxembourg	24,94%	24,94%
Impôt sur les résultats au taux applicable au Luxembourg	(7 632)	(5 576)
Différence de taux avec la société mère	305	4 493
Incidence des changements de taux applicable	-	239
Ecart d'acquisition négatifs	103	2 150
(Charges non fiscalement déductibles) et produits non taxables	2 909	(2 090)
Impôts différés actifs décomptabilisés	-	(12 774)
Variation des impôts différés actifs non reconnus	(4 268)	(1 397)
Contributions assimilables à de l'impôt (*)	(4 275)	(3 689)
Autres	(1 083)	(1 751)
Total	(13 941)	(20 395)

* La ligne « contribution assimilable à de l'impôt » comprend la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), applicable aux sociétés françaises du Groupe.

La variation des impôts différés actifs non reconnus est principalement liée à :

- La reconnaissance des impôts différés actifs sur le périmètre de l'intégration fiscale pour tenir compte des perspectives de recouvrement liées aux prévisions de résultats fiscaux futurs disponibles : 10,8 millions d'euros.
- La non reconnaissance d'impôts différés actifs au titre des pertes de la période dans certaines filiales (Etats-Unis, Royaume-Uni et Italie) : 15,1 millions d'euros.

9.2 Impôts différés

Principes comptables

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et leurs valeurs fiscales.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement, estimés au regard des prévisions disponibles. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévisions de résultats fiscaux futurs disponibles estimés généralement sur un horizon de 5 ans ;
- historique des résultats fiscaux des années précédentes et origine des déficits (exemple : charges significatives et non récurrentes).

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans les filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de reversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce reversement n'interviendra pas.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont enregistrés par contrepartie en résultat ou en autres éléments du résultat global en fonction de la comptabilisation des éléments auxquels ils se rapportent.

La position nette d'impôts différés retenue au bilan est le résultat de la compensation entre actifs et passifs d'impôts différés par entité fiscale (ex : périmètre d'intégration fiscale). Les impôts différés au bilan ne sont pas actualisés.

Evolution des impôts différés nets

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2020
Impôts différés nets à l'ouverture	34 526
Montant comptabilisé en résultat net	10 207
Montant comptabilisé directement en capitaux propres	6 102
Incidence des variations de périmètre	(41)
Ecart de conversion	(109)
Impôts différés nets à la clôture	50 684

Analyse des impôts différés actifs et passifs

En milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Pertes fiscales reportables	32 828	23 650
Engagements de retraite et assimilés	34 214	23 682
Ecart d'évaluation	3 704	4 305
Intérêts non déductibles	2 527	3 040
Provisions sur actifs circulants	2 346	2 170
Charges de personnel	1 333	1 332
Autres différences	5 896	4 390
Actifs d'impôts différés	82 848	62 569
Ecart d'évaluation	14 583	14 367
Différences d'amortissement	8 907	6 544
Provisions réglementées	3 619	2 914
Résultats internes	1 715	1 394
Autres différences	3 339	2 825
Passifs d'impôts différés	32 163	28 044
Impôts différés nets	50 685	34 525
<i>Actifs d'impôts différés nets au bilan</i>	<i>63 905</i>	<i>59 723</i>
<i>Passifs d'impôts différés nets au bilan</i>	<i>13 221</i>	<i>25 197</i>

Au 31 décembre 2020, le montant des actifs potentiels d'impôts différés non constatés est de 27 771 milliers d'euros au titre de 111 353 milliers d'euros de pertes fiscales (respectivement de 30 954 milliers d'euros et 124 115 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

10 Capitaux propres et résultat par action

10.1 Capital et autres capitaux propres

Principes comptables

Un instrument de capitaux propres est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par la Société sont comptabilisés au montant de la contrepartie reçue, déduction faite des frais d'émission directs.

Capital social

Au 31 décembre 2020, le capital souscrit et libéré de 109 234 milliers d'euros est représenté par 1 092 340 actions de 100 euros chacune.

Autres instruments

Le Groupe ne détient aucun titre d'autocontrôle.

Réserves distribuables

Le montant des réserves disponibles est de 230 208 milliers d'euros au 31 décembre 2020 (217 812 milliers d'euros au 31 décembre 2019).

Dividendes

Aucune distribution de dividende n'a été décidée au cours des exercices 2020 et 2019.

Paiements fondés sur des actions

Le 28 mars 2018, l'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à attribuer des actions gratuites. Le 27 avril 2018, le conseil d'administration en a attribué à certains de ses principaux managers. Les attributions sont les suivantes :

- 590 actions gratuites avec une période d'attribution de 1 an suivie d'une période de conservation de 1 an ;
- 302 actions gratuites avec une période d'attribution de 3 ans (sans période de conservation).

Le 2 mai 2019, le conseil d'administration a décidé une augmentation de capital de 59 milliers d'euros par émission de 590 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune qui ont été distribuées.

Le 20 décembre 2019, le conseil d'administration a décidé des nouvelles attributions suivantes :

- 500 actions gratuites avec une période d'attribution de 1 an suivie d'une période de conservation de 1 an ;
- 155 actions gratuites avec une période d'attribution de 3 ans (sans période de conservation).

Le 22 juillet 2020, le conseil d'administration a décidé des nouvelles attributions suivantes :

- 500 actions gratuites avec une période d'attribution de 1 an suivie d'une période de conservation de 1 an ;
- 155 actions gratuites avec une période d'attribution de 3 ans (sans période de conservation).

Les actions seront définitivement acquises sous conditions de présence de ces managers pendant la période d'attribution.

L'actionnaire principal de la Société étant garant du paiement des actions en cas de demande des bénéficiaires, ce plan de rémunération en actions est considéré par le Groupe comme un plan réglé en instrument de capitaux propres. La charge de rémunération correspondante pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 366 milliers d'euros (220 milliers d'euros au 31 décembre 2019), évaluée par référence à la juste valeur des actions gratuites attribuées estimée sur la base d'un multiple de « résultat avant impôts normatif après déduction de la dette nette ». Le montant de la charge de rémunération future est de 300 milliers d'euros.

10.2 Résultat par action

Principes comptables

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors effet des éventuelles actions propres rachetées par la Société.

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles ayant un effet dilutif.

La Société n'a pas émis d'instrument de capitaux propres ayant un effet dilutif.

Le résultat par action s'analyse comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la Société (en k€)	12 509	(3 980)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en actions)	1 092 340	1 092 340
Résultat de base par action en euros	11,5	(3,6)
Résultat net - part attribuable aux actionnaires de la Société (en k€)	12 509	(3 980)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en actions)	1 092 340	1 092 340
Résultat dilué par action en euros	11,5	(3,6)

11 Détail des flux de trésorerie

11.1 Trésorerie, équivalents de trésorerie

Principes comptables

La trésorerie brute, telle que présentée à l'actif du bilan, est constituée des disponibilités et dépôts à vue ainsi que des placements à court terme (SICAV et Fonds Communs de Placement), dont la durée de réalisation est inférieure à 3 mois, qui sont classés en valeurs mobilières de placement. Ces placements sont très liquides et présentent un risque de juste valeur très limité. Ces derniers sont comptabilisés à leur valeur de marché, à savoir à la valeur liquidative à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont constatées sur la ligne « autres charges et produits financiers » en résultat financier.

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidé est constituée par la trésorerie brute diminuée des découverts bancaires.

Les intérêts courus non échus se rapportant aux éléments constitutifs de la trésorerie nette sont intégrés à la trésorerie nette.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie
- découverts bancaires et soldes créditeurs de banque.

Le Groupe a également choisi de classer les intérêts versés et les produits de placement encaissés dans les flux de financement.

La trésorerie se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	117 600	188 603
Total	117 600	188 603

Trésorerie nette figurant dans le tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	117 600	188 603
Découverts bancaires	(22 073)	(18 834)
Trésorerie nette	95 528	169 769

11.2 Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	Variation du besoin en fonds de roulement	Incidence des variations de périmètre	Ecart de conversion	31 décembre 2020
Créances clients	(186 851)	(24 417)	(2 278)	16 456	(197 090)
Dettes fournisseurs	255 020	(10 836)	4 561	(11 895)	236 851
Stocks et en-cours	(358 700)	(7 266)	(9 359)	12 838	(362 487)
Autres	74 179	19 863	10 982	(1 402)	103 621
Total	(216 353)	(22 657)	3 907	15 996	(219 106)

11.3 Opérations sans incidence sur la trésorerie

Il n'y a pas d'opérations réalisées par le Groupe et sans incidence sur la trésorerie.

12 Engagements hors bilan

Néant.

13 Transactions avec les parties liées

Néant.

14 Événements postérieurs à la clôture

Le début de l'année 2021 a été marqué par la reconduction et/ou l'instauration par certains des gouvernements des pays dans lesquels opèrent les sociétés du groupe de mesures sanitaires (confinement, couvre-feu, fermeture des établissements accueillant du public, mesures de soutien financier ...).

Ces événements, le cas échéant, sont pris en compte par le Groupe dans ses principales estimations comptables au 31 décembre 2020.

L'acquisition des actifs industriels de MSD situés à Riom par Fareva Mirabel est intervenue le 15 janvier 2021.

Le Groupe n'a pas connu d'autre événement significatif postérieurement à la clôture des comptes consolidés.

15 Liste des sociétés consolidées

Société		2020		
Nom	Siège	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
S.A. FAREVA	Luxembourg (Luxembourg)	société mère		
S.A.S. Fabrication Chimique Ardéchoise (FCA)	Tournon (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Rhône Chimie Industrie	Tournon (France)	IG	90,95%	90,95%
EURL Rhône Chimie Gestion	Tournon (France)	IG	100,00%	90,95%
EURL Rhône Chimie Services	Tournon (France)	IG	100,00%	90,95%
S.A.R.L. César	Etrepagny (France)	IG	100,00%	90,95%
S.A.S. Ardépharm	Tournon (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Aerochim	Bernay (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Condivex	Etrepagny (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Cosmopar	Tournon (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Interspray	Neuvic (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. S.P.P.H.	Quetigny (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A. Reico	Villemeux sur Eure (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Laboratoire du Bain	Nontron (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Excelvision	Annonay (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Centragroup Fareva	Paris (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Centralease	Paris (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Farméa	Angers (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Valdepharm	Val de Reuil (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Deutschland GmbH	Feucht (Allemagne)	IG	100,00%	100,00%
Excella GmbH	Feucht (Allemagne)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Cosmeva	Savigny le Temple (France)	IG	100,00%	100,00%
F.C.A. LLC Ukraine	Uzhgorod (Ukraine)	IG	100,00%	100,00%
Interfill LLC Ukraine	Uzhgorod (Ukraine)	IG	95,00%	95,00%
S.A.S. Farmaclair	Herouville Saint Clair (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. FarevaCare	Savigny le Temple (France)	IG	100,00%	100,00%
Interfill Russia	Tosno (Russie)	IG	100,00%	100,00%
Fareva UK	Pontyclun (Royaume Uni)	IG	100,00%	100,00%
Fillcare	Pontyclun (Royaume Uni)	IG	100,00%	100,00%
Istituto de Angeli	Firenze (Italie)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Italia	Firenze (Italie)	IG	100,00%	100,00%
Aerosol Valf San A.S	Gebze (Turquie)	IG	75,00%	75,00%
Coster Aerosol Valf San A.S	Gebze (Turquie)	IG	75,00%	75,00%
S.A.S. IDM	Bourg-en-Bresse (France)	IG	50,00%	45,48%
S.A.S. Aerofarm	Marseille (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Farevabio	Gigors et Lozeron (France)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Farinvest	Paris (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Participacoes	Itupeva (Brésil)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Itupeva	Itupeva (Brésil)	IG	100,00%	100,00%
S.A.S. Fareva Corporate France	Paris (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva USA	Wilmington, DE (Etats-Unis)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Richmond	Wilmington, DE (Etats-Unis)	IG	100,00%	100,00%
SIGMAR	Alme (Italie)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Romainville	Romainville (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Poissy	Poissy (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Louveira	Louveira (Brésil)	IG	100,00%	100,00%
Chroma vis Spa	Milan (Italie)	IG	100,00%	100,00%
Chroma durlin	Bergerac (France)	IG	100,00%	100,00%
Chroma vis Service	Ciechanow (Pologne)	IG	100,00%	100,00%
Chroma vis Do Brazil	Sao Paulo (Brésil)	IG	100,00%	100,00%

Société		2020		
Nom	Siège	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Chromavis USA	New York (Etats-Unis)	IG	100,00%	100,00%
Durlin Asia	Samut Perakan (Thaïlande)	MEE	49,00%	49,00%
Fareva Services	Tain l'Hermitage (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva San José Iturbide	San José Iturbide (Mexique)	IG	100,00%	100,00%
Servipac	Valence (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Amboise	Amboise (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva La Vallée	Saint-Germain-Laprade (France)	IG	100,00%	100,00%
Interservice AG	Lucerne (Suisse)	IG	100,00%	100,00%
Excella Verwaltungs	Feucht (Allemagne)	IG	100,00%	100,00%
Chromavis France	Paris (France)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Health and Beauty of Mexico	San José Iturbide (Mexique)	IG	100,00%	100,00%
Servicios FXM	Mexico (Mexique)	IG	100,00%	100,00%
BCM Specials Ltd	Nottingham (Royaume Uni)	IG	100,00%	100,00%
BCM Ltd	Nottingham (Royaume Uni)	IG	100,00%	100,00%
BCM Employment and Management Ltd	Nottingham (Royaume Uni)	IG	100,00%	100,00%
BCM Cosmétique	Vitré (France)	IG	100,00%	100,00%
BCM Kozmetik	Dietzenbach (Allemagne)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Morton Grove	Wilmington, DE (Etats-Unis)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Villa Rica	Cauca (Colombie)	IG	100,00%	100,00%
Fareva Pau	Pau (France)	IG	100,00%	100,00%
GTP Biologics	Saint-Julien-en-Genevois (France)	IG	100,00%	100,00%

IG : sociétés consolidées par intégration globale

MEE : sociétés mises en équivalence

Hormis le regroupement d'entreprises avec Fareva Pau et GTP Biologics intervenu en 2020 (note 3.1), les pourcentages d'intérêt et de contrôle n'ont pas connu d'évolution significative entre 2019 et 2020.